

20

SERVICES SOCIAUX,
ÉDUCATIFS ET
JURIDIQUES

TECHNIQUES
D'ÉDUCATION À
L'ENFANCE

PROGRAMME D'ÉTUDES

**SERVICES SOCIAUX,
ÉDUCATIFS ET JURIDIQUES**

**TECHNIQUES D'ÉDUCATION À
L'ENFANCE**

PROGRAMME D'ÉTUDES
322.A0

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 2000 – 00-0491

ISBN 2-550- 36356-6

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2000

322.A0

Techniques d'éducation à l'enfance

2000

Type de sanction : Diplôme d'études collégiales

Nombre d'unités : 84 1/3

Durée totale : 2 490 heures-contact

Formation générale :

660 heures-contact

Formation spécifique :

1 830 heures-contact

Condition particulière d'admission : - Aucune

REMERCIEMENTS

La production du présent programme a été possible grâce à de nombreux collaborateurs ou collaboratrices des milieux du travail et de l'éducation.

Le ministère de l'Éducation remercie plus particulièrement les personnes suivantes qui ont participé à l'élaboration de la composante de formation spécifique du programme d'études techniques.

Milieu du travail

Lise Bélisle
Coordonnatrice du service de garde
CPE populaire Saint-Michel
Montréal

Josée Bilodeau
Éducatrice
Service de garde Charles-Bruneau
Brossard

Suzanne Bouvrette
Éducatrice
CPE de l'UQAM
Montréal

Céline Caron
Éducatrice
CPE populaire de Rimouski
Rimouski

Manon Carrier
Éducatrice
CPE Parc-en-ciel
Black Lake

Édith Chevarie
Éducatrice
Service de garde Élan
Montréal

Sophie Drolet
Éducatrice
CPE Allô mon ami
Vanier

Cécile Floymon
Éducatrice
Service de garde La Passerelle
Longueuil

Johanne Gauthier
Conseillère pédagogique
CPE La Cajolerie
Chicoutimi

Francine Gélinas
Responsable du service de garde en milieu familial
CPE Les frimousses de la Vallée
Saint-Basile-le-Grand

Milieu de l'éducation

Sylvie Bergeron
Directrice des études
Cégep de Jonquière
Jonquière

Jocelyne Blanchet
Enseignante
Cégep de Sainte-Foy
Québec

Claude Chênevert
Enseignante
Collège de l'Outaouais
Gatineau

Suzanne Gravel
Enseignante
Cégep de Jonquière
Jonquière

Francine Lauzon
Enseignante
Cégep Marie-Victorin
Montréal

Carole Lavallée
Enseignante
Cégep du Vieux Montréal
Montréal

Richard Moisan
Enseignant
Collège de Sherbrooke
Sherbrooke

Jean Montpetit
Enseignant
Vanier College
Montréal

Danielle Pelletier
Enseignante
Cégep de Saint-Jérôme
Saint-Jérôme

Danielle Shéridan
Enseignante
Collège Édouard Montpetit
Longueuil

Milieu du travail

Manon Germain
Éducatrice
CPE Le Cheval Sautoir
Trois-Rivières

Monique Huot
Éducatrice
CPE Le jardin de Robi
Roberval

Louise Lafleur
Représentante, Fédération de la garde en milieu familial
du Québec
CPE Des Mille-Pattes
Saint-Jérôme

Josée Lafrance
Responsable du service
Service de garde L'Arc-en-ciel
Ville des Laurentides

Yves Lambert
Conseiller pédagogique
CPE L'Espèglerie
Sherbrooke

Sylvie Léveillé
Éducatrice
CPE Les Fourmis Ensablées
Sainte-Foy

Josée Nadon
Responsable du service de garde en milieu familial
CPE Le Petit Paradis
Laval

Dominique Normand
Éducatrice
CPE du Carrefour
Montréal

Josée Prévost
Directrice du service de garde
CPE du Bas-du-Fleuve
Rimouski

Élise Rivest
Représentante
Association des services de garde en milieu scolaire du
Québec

Claire Rocher
Représentante
Ministère de la Famille et de l'Enfance
Québec

Marie-Michèle Vaillancourt
Responsable du service
Service de garde Saint-Rédempteur
Hull

Milieu de l'éducation

Hélène Tardif
Enseignante
Campus Notre-Dame-de-Foy
Québec

Céline Tremblay
Enseignante
Cégep Beauce-Appalaches
Saint-Georges-de-Beauce

La Direction générale de la formation professionnelle et technique tient aussi à remercier les personnes suivantes qui ont été consultées au cours de l'élaboration du projet de formation ou des objectifs et standards de la composante spécifique du programme d'études.

Laurent Besner
Enseignant
Cégep de Saint-Jérôme
Saint-Jérôme

Édith Chevarie
Éducatrice
Service de garde Élan
Montréal

Ginette Grenier
Enseignante
Collège Édouard Montpetit
Longueuil

Johanne Husereau
Enseignante
Collège Édouard Montpetit
Longueuil

Claire Rocher
Ministère de la Famille et de l'Enfance

Jocelyne Valois
Enseignante
Cégep de Saint-Jérôme
Saint-Jérôme

ÉQUIPE DE PRODUCTION

Coordination

Ghislaine Timmons-Plamondon
Direction générale de la formation professionnelle et
technique
Ministère de l'Éducation

Conception et rédaction

Lisette Gariépy
Enseignante
Collège Édouard Montpetit

Jacqueline Frenette-Roy
Conseillère technique en élaboration de programmes

Collaboration spéciale

Lise Bélisle
Responsable du service de garde en installation
CPE Saint-Michel

Cécile Floymon
Éducatrice en milieu scolaire
Service de garde La Passerelle

Josée Nadon
Éducatrice en milieu familial
CPE Le Petit Paradis

Révision technique

Sous la responsabilité de la Direction des programmes
de la Direction générale de la formation
professionnelle et technique

Révision linguistique

Sous la responsabilité des Services linguistiques
du ministère de l'Éducation

Éditique

Marie-Josée Dalcourt
Agente de secrétariat
Ministère de l'Éducation

TABLE DES MATIÈRES

Présentation du programme	1
Vocabulaire	3
Première partie	
<hr/>	
Buts du programme	7
Buts de la formation générale.....	9
Intentions éducatives en formation générale.....	13
Liste des objectifs du programme	15
Formation générale commune.....	15
Formation générale propre	15
Formation générale complémentaire	16
Formation spécifique	17
Harmonisation	19
Deuxième partie	
<hr/>	
Objectifs et standards – formation générale commune.....	23
Objectifs et standards – formation générale propre	37
Objectifs et standards – formation générale complémentaire	45
Objectifs et standards – formation spécifique	59
0190 Analyser la fonction de travail.....	61
0191 Observer le comportement de l'enfant	63
0192 Situer les besoins d'un ou d'une enfant au regard de son développement global.....	65
0193 Agir de façon sécuritaire en milieu de travail.....	67
0194 Établir avec les enfants une relation significative sur le plan affectif	71
0195 Intervenir au regard de la santé de l'enfant.....	73
0196 Assurer une saine alimentation à l'enfant	77
0197 Communiquer en milieu de travail.....	81
0198 Analyser le contexte de vie familiale et sociale d'un ou d'une enfant et en déterminer les effets sur son comportement	83
0199 Analyser les besoins particuliers d'un ou d'une enfant	85
019A Fournir de l'aide à l'enfant	87
019B Exploiter sa créativité dans un contexte d'intervention professionnelle	89
019C Définir l'approche pédagogique à adopter avec l'enfant	91
019D Concevoir des activités de développement global de l'enfant	93

019E	Organiser des activités éducatives.....	95
019F	Animer des activités éducatives	97
019G	Travailler en équipe	99
019H	Établir une relation de partenariat avec les parents et les personnes-ressources	101
019J	Intervenir au regard du comportement de l'enfant et du groupe d'enfants	103
019K	Concevoir et réviser le programme éducatif.....	105
019L	Organiser un service de garde à l'enfance.....	107
019M	Assurer des services éducatifs à un groupe d'enfants.....	111

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme *Techniques d'éducation à l'enfance* s'inscrit dans les finalités et les orientations de la formation technique qui guident l'action de la Direction générale de la formation professionnelle et technique. Il a été conçu suivant le cadre d'élaboration des programmes d'études techniques qui exige, notamment, la participation de partenaires des milieux du travail et de l'éducation.

Ce programme est défini par compétences, formulé par objectifs et par standards. Conçu selon une approche qui tient compte de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail et les buts généraux de la formation technique, le programme servira de base à la définition des activités d'apprentissage et à leur évaluation. De plus, le programme rend possible l'application de l'approche programme.

Le programme *Techniques d'éducation à l'enfance* comprend une composante de formation générale qui est commune à tous les programmes d'études (16 2/3 unités), une composante de formation générale qui est propre au programme (6 unités), une composante de formation générale qui est complémentaire aux autres composantes (4 unités) et une composante de formation spécifique de 57 2/3 unités.

Le présent document comprend deux parties. La première partie présente une vue d'ensemble du programme. La seconde partie décrit les objectifs et les standards des composantes de formation générale et spécifique.

VOCABULAIRE

Programme

Ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques : ensemble intégré d'habiletés cognitives, d'habiletés psychomotrices et de comportements socioaffectifs qui permet d'exercer, au niveau de performance exigé à l'entrée sur le marché du travail, un rôle, une fonction, une tâche ou une activité (*Cadre technique d'élaboration de la partie ministérielle des programmes d'études techniques*, p.3).

Objectif

Compétence, habileté ou connaissance, à acquérir ou à maîtriser (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Énoncé de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, l'énoncé de la compétence résulte de l'analyse de la situation de travail, des buts généraux de la formation technique et, dans certains cas, d'autres déterminants. Il se compose d'un verbe d'action et d'un complément. L'énoncé de compétence doit être précis et univoque.

Pour la composante de formation générale, l'énoncé de la compétence est issu de l'analyse des besoins de formation générale.

Éléments de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les éléments de la compétence se limitent aux précisions nécessaires à la compréhension de celle-ci. Ils précisent les grandes étapes d'exercice ou les principales composantes de la compétence.

Pour la composante de formation générale, les éléments de l'objectif, formulé sous la forme d'une compétence, en précisent les composantes essentielles. Ils se limitent à ce qui est nécessaire à la compréhension et à l'atteinte de la compétence.

Standard

Niveau de performance considéré comme le seuil à partir duquel on reconnaît qu'un objectif est atteint (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Contexte de réalisation

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, le contexte de réalisation correspond à la situation d'exercice de la compétence, au seuil d'entrée sur le marché du travail. Le contexte de réalisation ne précise pas la situation d'apprentissage ou d'évaluation.

Critères de performance

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les critères de performance définissent les exigences qui permettront de juger de l'atteinte de chacun des éléments de la compétence et, par voie de conséquence, de la compétence elle-même. Les critères de performance sont fondés sur les exigences au seuil d'entrée sur le marché du travail. Les critères de performance ne sont pas l'instrument d'évaluation mais servent plutôt de référence à la production de celui-ci. Chaque élément de la compétence appelle au moins un critère de performance.

Pour la composante de formation générale, les critères de performance définissent les exigences permettant de reconnaître le standard. Pour que l'objectif soit atteint, tous les critères doivent être respectés.

Activités d'apprentissage

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, il s'agit des cours (laboratoires, ateliers, séminaires, stages ou autres activités pédagogiques) destinés à assurer l'atteinte des objectifs et des standards visés. Les collègues ont l'entière responsabilité de la définition des activités d'apprentissage et de l'aménagement de l'approche programme.

Pour la composante de formation générale, les éléments des activités d'apprentissage dont le ministre peut déterminer tout ou partie sont le champ d'études, la ou les disciplines, la pondération, les heures-contact, le nombre d'unités et des précisions jugées essentielles.

PREMIÈRE PARTIE

BUTS DU PROGRAMME

Les buts visés par le programme permettent de le situer par rapport à la profession d'éducatrice ou d'éducateur en services de garde et ils en traduisent les orientations particulières. Ces buts illustrent aussi les orientations générales de la formation technique.

On trouvera, ci-dessous, le résultat final qu'on recherche par la formation et une description générale de la profession, ainsi que les intentions éducatives visées par les buts généraux de la formation technique et de la formation générale.

Résultat recherché

Le programme *Techniques d'éducation à l'enfance* a pour but de former des personnes aptes à exercer la profession d'éducatrice ou d'éducateur en services de garde.

Description de la profession

L'éducatrice ou l'éducateur en services de garde intervient auprès d'enfants âgés de 0 à 12 ans. Sa fonction principale consiste à créer un milieu de vie propice au développement physique, psychomoteur, cognitif, langagier, socioaffectif et moral de l'enfant en établissant avec celui-ci une relation significative sur le plan affectif. Elle ou il a également pour rôle de concevoir, d'organiser, d'animer et d'évaluer des activités éducatives favorisant le développement global de l'enfant.

L'éducatrice ou l'éducateur en services de garde est appelé à établir une étroite relation de partenariat avec les parents et les autres partenaires du milieu afin qu'il y ait concertation sur les interventions à effectuer auprès des enfants. Elle ou il doit enfin participer activement et de façon régulière au travail d'équipe avec ses collègues. Cette fonction de travail requiert une grande capacité d'écoute, de l'ouverture d'esprit, de la créativité et un grand sens de l'organisation.

L'éducatrice ou l'éducateur en services de garde peut travailler dans différents types de services de garde : centres de la petite enfance (CPE) en installation et en milieu familial, services de garde en milieu scolaire, garderies à but lucratif, haltes-garderies et jardins d'enfants. La polyvalence de l'éducatrice ou de l'éducateur est donc un élément important, car elle ou il doit être capable d'exercer sa profession dans chacun de ces milieux de garde.

Intentions éducatives

Conformément aux buts généraux de la formation technique, la composante de formation spécifique du programme *Techniques d'éducation à l'enfance* vise à :

- rendre la personne compétente dans l'exercice de sa profession, c'est-à-dire lui permettre dès l'entrée sur le marché du travail, de remplir les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités qu'elle comporte;
- favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, notamment par la connaissance du marché du travail en général et du contexte particulier de la profession choisie;
- favoriser l'évolution et l'approfondissement des savoirs professionnels chez la personne;
- favoriser la mobilité professionnelle de la personne en lui permettant, entre autres choses, de se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par la sensibilisation à l'entrepreneuriat.

Le programme permet de concilier deux exigences de la formation collégiale, c'est-à-dire la maîtrise d'une fonction technique et la polyvalence. La maîtrise de la fonction technique est assurée par l'acquisition des compétences particulières nécessaires à l'exercice de la profession dans les différents milieux de garde. La polyvalence est assurée, notamment, par l'acquisition de compétences générales qui permettront à l'éducatrice ou à l'éducateur en services de garde d'avoir une solide formation de base en ce qui a trait au développement global de l'enfant, de posséder des notions de sociologie qui lui permettront de comprendre les comportements et les besoins de l'enfant quel que soit son âge et son milieu de vie et d'appliquer des principes et des techniques de communication et de travail en équipe. La polyvalence est aussi assurée par la prise en considération, dans les compétences particulières, des aspects du travail propres aux différents milieux d'exercice de la profession, favorisant ainsi la mobilité professionnelle de la personne.

BUTS DE LA FORMATION GÉNÉRALE

L'enseignement collégial québécois fait suite au cycle de la scolarité obligatoire (enseignement primaire et secondaire) qui assure l'acquisition des savoirs primordiaux. Il marque un changement de cap important en ce qui a trait au niveau culturel de la formation et oriente directement vers le marché du travail ou la formation universitaire. L'enseignement collégial répond aux besoins actuels de la formation technique ou préuniversitaire. Il assure un niveau de formation supérieure tout en préservant la polyvalence de l'étudiant ou de l'étudiante et la possibilité de passage entre les secteurs de la formation technique et de la formation préuniversitaire. Il garantit une cohérence interne et un équilibre de la formation.

Dans cette perspective, la formation générale est partie intégrante de chaque programme à titre de formation commune, propre et complémentaire. Elle a une triple finalité, soit l'acquisition d'un fonds culturel commun, l'acquisition et le développement d'habiletés génériques et l'appropriation d'attitudes souhaitables. Ces trois aspects visent à former la personne en elle-même, à la préparer à vivre en société de façon responsable et à lui faire partager les acquis de la culture.

Le fonds culturel commun

La transmission du fonds culturel commun a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à :

- la maîtrise de la langue d'enseignement en tant qu'outil de communication et de pensée et la maîtrise des règles de base de la pensée rationnelle, du discours et de l'argumentation;
- la capacité de communiquer en d'autres langues, au premier chef en anglais ou en français;
- une ouverture sur le monde et la diversité des cultures;
- la connaissance des richesses de l'héritage culturel par l'ouverture aux œuvres de civilisation;
- la capacité de se situer par rapport aux grands pôles de l'évolution de la pensée humaine;
- la capacité de développer une pensée réflexive autonome et critique;
- une éthique personnelle et sociale;
- une maîtrise des connaissances relatives au développement de son bien-être physique et intellectuel;
- la prise de conscience de la nécessité d'adopter des habitudes de vie qui favorisent une bonne santé.

Les habiletés génériques

Les habiletés génériques que permet d'acquérir et de développer la formation générale sont les suivantes :

- conceptualisation, analyse et synthèse;
- cohérence du raisonnement;
- jugement critique;
- qualité de l'expression;
- application des savoirs à l'analyse de situations;
- application des savoirs à la détermination de l'action;
- maîtrise de méthodes de travail;
- retour réflexif sur les savoirs.

Les attitudes souhaitables

Les acquis culturels et les habiletés génériques concourent à l'adoption et au développement des attitudes suivantes :

- autonomie;
- sens critique;
- conscience de ses responsabilités envers soi et les autres;
- ouverture d'esprit;
- créativité;
- ouverture sur le monde.

Ces finalités s'appliquent aux trois composantes de la formation générale, soit :

- la formation commune qui est similaire pour tous les programmes. Elle totalise 16 2/3 unités réparties comme suit :
 - langue d'enseignement et littérature : 7 1/3 unités;
 - philosophie ou *Humanities* : 4 1/3 unités;
 - éducation physique : 3 unités;
 - langue seconde : 2 unités;
- la formation propre qui permet d'introduire des tâches ou des situations d'apprentissage qui favorisent leur réinvestissement dans la composante de formation spécifique au programme. Elle totalise 6 unités réparties comme suit :
 - langue d'enseignement et littérature : 2 unités;
 - philosophie ou *Humanities* : 2 unités;
 - langue seconde : 2 unités;
- la formation complémentaire qui permet à l'étudiant ou à l'étudiante de compléter sa formation par des activités d'apprentissage choisies dans une perspective d'équilibre et de complémentarité par rapport à la formation spécifique à son programme. Elle totalise 4 unités et comprend des éléments de formation parmi les domaines suivants :
 - sciences humaines;
 - culture scientifique et technologique;
 - langue moderne;
 - langage mathématique et informatique;
 - art et esthétique.

La formation générale et la formation spécifique contribuent mutuellement à la formation de l'étudiant et de l'étudiante. En ce sens, les savoirs et les habiletés transmis par une composante du programme doivent être valorisés et, dans la mesure du possible, réinvestis dans l'autre composante.

Dans le respect des finalités posées, des disciplines visées et des devis ministériels, chaque établissement doit actualiser la formation générale dans des activités d'apprentissage qui assurent une cohérence dans son projet éducatif.

Les objectifs et les standards des ensembles de formation générale sont élaborés selon les prescriptions du *Règlement sur le régime des études collégiales* (L.R.Q. , c. C-29, a. 18; 1993, c. 25, a. 11, version révisée 1998).

INTENTIONS ÉDUCATIVES EN FORMATION GÉNÉRALE

Les intentions éducatives précisent la contribution de chaque domaine d'études de la formation générale commune, propre et complémentaire en vue de l'atteinte des buts de la formation générale. Pour ce qui est de la formation commune et propre, les intentions éducatives comprennent : un énoncé général du rôle de chaque domaine d'études; les principes qui sous-tendent ce rôle; la contribution de chaque domaine, sous forme de résultats attendus, à l'atteinte des buts de la formation générale en fonction des connaissances, des habiletés et des attitudes; une explication de la séquence des objectifs et des standards.

Le texte de ces intentions éducatives se trouve à la fin du présent document.

LISTE DES OBJECTIFS DU PROGRAMME

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE

(16 2/3 unités)

- 0001 Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.
- 0002 Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.
- 0003 Apprécier des textes de la littérature québécoise.
- 00B1 Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.
- 000E Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.
- 0015 Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.
ou
- 0007 Communiquer en anglais avec une certaine aisance.
ou
- 0008 Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.
ou
- 0009 Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.
- 0064 Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.
- 0065 Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.
- 0066 Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE

(6 unités)

- 000K Produire différents types de discours oraux et écrits.
- 000T Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.
- 0016 Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
ou
- 000M Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
ou
- 000N Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
ou
- 000P Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE

(4 unités)

- 000V Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.
- 000W Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.
- 000X Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.
- 000Y Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.
- 000Z Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.
- 0010 Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.
- 0067 Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.
- 0011 Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.
- 0012 Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.
- 0013 Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.
- 0014 Réaliser une production artistique.

FORMATION SPÉCIFIQUE

(57 2/3 unités)

- 0190 Analyser la fonction de travail.
- 0191 Observer le comportement de l'enfant.
- 0192 Situer les besoins d'un ou d'une enfant au regard de son développement global.
- 0193 Agir de façon sécuritaire en milieu de travail.
- 0194 Établir avec les enfants une relation significative sur le plan affectif.
- 0195 Intervenir au regard de la santé de l'enfant.
- 0196 Assurer une saine alimentation à l'enfant.
- 0197 Communiquer en milieu de travail.
- 0198 Analyser le contexte de vie familiale et sociale d'un ou d'une enfant et en déterminer les effets sur son comportement.
- 0199 Analyser les besoins particuliers d'un ou d'une enfant.
- 019A Fournir de l'aide à l'enfant.
- 019B Exploiter sa créativité dans un contexte d'intervention professionnelle.
- 019C Définir l'approche pédagogique à adopter avec l'enfant.
- 019D Concevoir des activités de développement global de l'enfant.
- 019E Organiser des activités éducatives.
- 019F Animer des activités éducatives.
- 019G Travailler en équipe.
- 019H Établir une relation de partenariat avec les parents et les personnes-ressources.
- 019J Intervenir au regard du comportement de l'enfant et du groupe d'enfants.
- 019K Concevoir et réviser le programme éducatif.
- 019L Organiser un service de garde à l'enfance.
- 019M Assurer des services éducatifs à un groupe d'enfants.

HARMONISATION

Dans une perspective d'harmonisation, des travaux d'analyse comparative des programmes d'études du secteur Services sociaux, éducatifs et juridiques ont été effectués. Il s'agit des programmes de formation *Techniques de travail social*, *Techniques d'éducation à l'enfance*, *Techniques d'intervention en loisir* et *Techniques d'éducation spécialisée*.

L'harmonisation de ces différents programmes vise à faciliter les parcours de formation, en permettant le passage d'un programme d'études à un autre sans avoir à reprendre des apprentissages déjà réalisés. Des tableaux d'équivalences ont été conçus dans le but de mettre en relief les liens existant entre les différents programmes harmonisés.

Les tableaux qui suivent concernent chacun des programmes touchés par l'harmonisation. On y trouve, dans la colonne de gauche, les codes et les énoncés des compétences du programme visé. Les colonnes de droite renferment les codes des compétences équivalentes des autres programmes. Ainsi, la personne ayant acquis une ou plusieurs compétences du programme en question pourrait se voir reconnaître la ou les compétences équivalentes, dans un autre programme, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

DE

VERS

Techniques d'éducation à l'enfance		Techniques d'intervention en loisir	
Code	Compétence	Code	Compétence
0191	Observer le comportement de l'enfant	01AF	Percevoir des indices signifiants au regard de l'intervention en loisir
019B	Exploiter sa créativité dans un contexte d'intervention professionnelle	01AJ	Exploiter sa créativité dans un contexte d'intervention professionnelle
0197 019G	Communiquer en milieu de travail Travailler en équipe	01AK	Interagir en milieu de travail

DE

VERS

Techniques d'éducation à l'enfance		Techniques d'éducation spécialisée	
Code	Compétence	Code	Compétence
0193	Agir de façon sécuritaire en milieu de travail	01A4 019V	Protéger son intégrité personnelle Porter assistance à une personne ayant besoin de soins
0197	Communiquer en milieu de travail	019Q	Communiquer avec la clientèle et au sein d'une équipe de travail

DE

VERS

Techniques d'éducation à l'enfance		Techniques de travail social	
Code	Compétence	Code	Compétence
0193	Agir de façon sécuritaire en milieu de travail	018U	Protéger son intégrité personnelle
0197 019G	Communiquer en milieu de travail Travailler en équipe	018Q	Interagir au sein d'une équipe de travail

DEUXIÈME PARTIE

**OBJECTIFS ET STANDARDS –
FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE**

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Reconnaître le propos du texte. 2 Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques. 3 Choisir les éléments d'analyse. 4 Élaborer un plan de rédaction. 5 Rédiger et réviser une analyse littéraire ou un commentaire composé ou une explication de texte. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Formulation juste des éléments importants du propos du texte. 2.1 Relevé des principales manifestations thématiques et stylistiques. 2.2 Classement approprié des principales manifestations thématiques et stylistiques. 3.1 Liens pertinents entre le propos du texte, les manifestations thématiques et les manifestations stylistiques. 4.1 Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de rédaction. 4.2 Pertinence et cohérence du plan. 4.3 Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. 5.1 Utilisation appropriée des éléments d'analyse. 5.2 Pertinence des exemples choisis. 5.3 Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. 5.4 Précision et richesse du vocabulaire. 5.5 Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. 5.6 Respect du registre de langue approprié. 5.7 Respect des règles de présentation d'une production écrite. 5.8 Rédaction d'un texte d'au moins 700 mots.
<p>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</p>	
<p>Discipline : Français</p> <p>Pondération : 2-2-3</p> <p>Nombre d'unités : 2 1/3</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte. 2 Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique. 3 Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire. 4 Élaborer un plan de dissertation. 5 Rédiger et réviser une dissertation explicative. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Relevé des procédés stylistiques et littéraires utilisés pour le développement du thème. 2.1 Mention des éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique. 3.1 Liens pertinents entre le thème, les procédés stylistiques et littéraires, et les éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique. 4.1 Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de la dissertation. 4.2 Pertinence et cohérence du plan. 4.3 Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. 5.1 Respect des limites du sujet de la dissertation. 5.2 Développement approprié des idées. 5.3 Pertinence des exemples choisis. 5.4 Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. 5.5 Précision et richesse du vocabulaire. 5.6 Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. 5.7 Respect du registre de langue approprié. 5.8 Respect des règles de présentation d'une production écrite. 5.9 Rédaction d'une dissertation explicative d'au moins 800 mots.
<p>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</p>	
<p>Discipline : Français Pondération : 3-1-3 Nombre d'unités : 2 1/3</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Apprécier des textes de la littérature québécoise.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise. 2 Comparer des textes. 3 Déterminer un point de vue critique. 4 Élaborer un plan de rédaction. 5 Rédiger et réviser une dissertation critique. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Description appropriée des représentations du monde contenues ou exprimées dans des textes de la littérature québécoise. 2.1 Choix pertinent des critères de comparaison. 2.2 Relevé des ressemblances et des différences significatives entre des textes littéraires. 3.1 Pertinence du point de vue critique. 4.1 Pertinence et cohérence du plan. 4.2 Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. 5.1 Respect des limites du sujet de la dissertation. 5.2 Emploi d'arguments appropriés. 5.3 Justification du point de vue critique. 5.4 Pertinence des exemples choisis. 5.5 Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. 5.6 Précision et richesse du vocabulaire. 5.7 Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. 5.8 Respect du registre de langue approprié. 5.9 Respect des règles de présentation d'une production écrite. 5.10 Rédaction d'une dissertation critique d'au moins 900 mots.
<p>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</p>	
<p>Discipline : Français</p> <p>Pondération : 3-1-4</p> <p>Nombre d'unités : 2 2/3</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Distinguer la philosophie des autres discours sur la réalité.</p> <p>2 Présenter la contribution de philosophes de la tradition gréco-latine au traitement de questions.</p> <p>3 Produire une argumentation sur une question philosophique.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Reconnaissance des principales caractéristiques de la philosophie : projets, objets, méthodes.</p> <p>1.2 Identification des principales différences entre le discours philosophique et les discours scientifique et religieux.</p> <p>1.3 Présentation de l'avènement de la philosophie et de quelques moments de son évolution.</p> <p>2.1 Formulation cohérente de la pensée de l'auteur.</p> <p>2.2 Référence au contexte sociohistorique de la contribution.</p> <p>2.3 Reconnaissance de l'intérêt actuel de la contribution.</p> <p>3.1 Élaboration d'une problématique philosophique sur une question : énoncé de la question, définition des concepts clés, présentation des aspects philosophiques du problème et des enjeux, référence à un ou des philosophes.</p> <p>3.2 Formulation d'une thèse et présentation d'arguments, d'objections et de réfutations.</p> <p>3.3 Respect des règles de l'argumentation.</p> <p>3.4 Rédaction d'un texte argumentatif d'au moins 700 mots.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Philosophie</p> <p>Pondération : 3-1-3</p> <p>Nombre d'unités : 2 1/3</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Caractériser quelques conceptions philosophiques modernes et contemporaines de l'être humain. 2 Situer les conceptions examinées dans leur contexte et dans les courants de pensée correspondants. 3 Comparer des conceptions philosophiques de l'être humain à propos de problèmes actuels ou de thèmes communs. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Présentation des principales caractéristiques des conceptions : concepts, principes et présupposés. 1.2 Usage approprié des concepts clés. 2.1 Exposition de certains aspects significatifs du contexte historique d'émergence de ces conceptions. 2.2 Démonstration suffisante de liens entre les conceptions et les courants de pensée dans lesquels elles s'inscrivent. 3.1 Exposé des principales ressemblances et différences entre les conceptions. 3.2 Reconnaissance des conséquences pour la pensée et l'action des conceptions examinées. 3.3 Prise de position critique et argumentée à l'égard d'une conception. 3.4 Rédaction d'une dissertation d'au moins 800 mots.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Philosophie</p> <p>Pondération : 3-0-3</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Dégager le sens d'un message oral simple.</p> <p>2 Dégager le sens d'un texte d'intérêt général.</p> <p>3 S'exprimer oralement.</p> <p>4 Rédiger un texte.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'au moins trois minutes exprimé à un débit normal et comportant un vocabulaire d'usage courant.</p> <p>2.1 Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 500 mots.</p> <p>3.1 Communication intelligible d'environ deux minutes élaborée à partir de consignes précises.</p> <p>3.2 Formulation acceptable de questions et réponses en situation d'interaction.</p> <p>3.3 Échanges d'idées pertinents.</p> <p>3.4 Prononciation, intonation et débit acceptables.</p> <p>4.1 Rédaction d'un texte clair et cohérent d'environ 200 mots, constitué de phrases complètes, sur un sujet familier.</p> <p>4.2 Application satisfaisante du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière à quelques <i>modals</i> et à des temps de verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>future</i>.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Anglais, langue seconde</p> <p>Pondération : 2-1-3</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer en anglais avec une certaine aisance.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Dégager le sens d'un message oral authentique.</p> <p>2 Dégager le sens d'un texte d'intérêt général.</p> <p>3 S'exprimer oralement.</p> <p>4 Rédiger un texte.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes.</p> <p>1.2 Reconnaissance de la suite logique d'éléments du message.</p> <p>2.1 Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 750 mots.</p> <p>2.2 Reconnaissance d'une suite logique des éléments.</p> <p>3.1 Communication intelligible, structurée et cohérente d'au moins trois minutes à partir d'un sujet d'intérêt général.</p> <p>3.2 Formulation de questions pertinentes en situation d'interaction; questions généralement grammaticalement correctes.</p> <p>3.3 Emploi généralement correct de verbes au passé.</p> <p>3.4 Prononciation, intonation et débit convenables.</p> <p>4.1 Rédaction d'un texte clair et cohérent d'environ 300 mots.</p> <p>4.2 Application convenable du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière à quelques <i>modals</i> et à des temps de verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>present perfect</i>, <i>future</i>.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Anglais, langue seconde</p> <p>Pondération : 2-1-3</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Dégager le sens d'un message oral authentique à portée socioculturelle ou littéraire. 2 Dégager le sens d'un texte authentique à portée socioculturelle ou littéraire. 3 Exprimer oralement un message sur des sujets à portée socioculturelle ou littéraire. 4 Rédiger un texte sur une question à portée socioculturelle ou littéraire. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Identification des idées essentielles d'un message après une seule écoute. 2.1 Identification du sens général. 2.2 Distinction précise des principaux éléments du texte. 2.3 Identification de la structure du texte. 2.4 Identification de l'intention de l'auteur. 3.1 Communication claire et cohérente d'au moins cinq minutes faisant référence à un ou des documents. 3.2 Utilisation généralement correcte du code grammatical et du niveau de langue. 3.3 Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité. 3.4 Prononciation, intonation et débit généralement corrects. 4.1 Texte clair et cohérent d'environ 400 mots comportant au moins trois idées distinctes liées logiquement entre elles. 4.2 Application convenable du code grammatical et orthographique. 4.3 Utilisation généralement correcte des temps de verbe exigés par le contexte. 4.4 Utilisation satisfaisante d'une variété de structures de phrases.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Anglais, langue seconde</p> <p>Pondération : 2-1-3</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Présenter oralement l'analyse d'une production socioculturelle ou littéraire en version originale anglaise.</p> <p>2 Rédiger l'analyse d'une œuvre littéraire en version originale anglaise ou d'un thème à portée socioculturelle.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Communication claire, cohérente et structurée d'au moins six minutes.</p> <p>1.2 Utilisation d'arguments pertinents et justifiés.</p> <p>1.3 Utilisation du niveau de langue et du registre appropriés.</p> <p>1.4 Emploi nuancé du vocabulaire approprié au sujet traité.</p> <p>1.5 Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical.</p> <p>2.1 Analyse structurée, cohérente et claire d'au moins 600 mots.</p> <p>2.2 Utilisation appropriée d'une variété de structures de phrases.</p> <p>2.3 Emploi d'un vocabulaire diversifié et nuancé.</p> <p>2.4 Emploi approprié d'une variété de marqueurs de relation.</p> <p>2.5 Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical et orthographique.</p> <p>2.6 Utilisation d'un style, d'un niveau de langue et d'un registre appropriés à l'analyse.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Anglais, langue seconde</p> <p>Pondération : 2-1-3</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : ÉDUCATION PHYSIQUE		CODE : 0064
OBJECTIF	STANDARD	
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Établir la relation entre son mode de vie et sa santé.</p> <p>2 Pratiquer l'activité physique selon une approche favorisant la santé.</p> <p>3 Reconnaître ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique de l'activité physique de façon régulière.</p> <p>4 Proposer des activités physiques favorisant sa santé.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Utilisation appropriée de la documentation.</p> <p>1.2 Liens pertinents entre ses principales habitudes de vie et leurs incidences sur la santé.</p> <p>2.1 Respect des règles inhérentes aux activités physiques pratiquées, dont les règles de sécurité.</p> <p>2.2 Respect de ses capacités dans la pratique des activités physiques.</p> <p>3.1 Utilisation correcte des données d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan physique.</p> <p>3.2 Relevé de ses principaux besoins et de ses principales capacités sur le plan physique.</p> <p>3.3 Relevé de ses principaux facteurs de motivation liés à une pratique régulière de l'activité physique.</p> <p>4.1 Choix pertinent et justifié d'activités physiques selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation.</p>	
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
<p>Discipline : Éducation physique</p> <p>Pondération : 1-1-1</p> <p>Nombre d'unités : 1</p>		

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.</p> <p>Élément</p> <p>1 Appliquer une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Relevé initial de ses habiletés et de ses attitudes dans la pratique de l'activité.</p> <p>1.2 Mention de ses attentes et de ses besoins au regard de ses capacités liées à la pratique de l'activité.</p> <p>1.3 Formulation correcte d'objectifs personnels.</p> <p>1.4 Mention des moyens pour atteindre ses objectifs.</p> <p>1.5 Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée, dont les règles de sécurité.</p> <p>1.6 Évaluation périodique de ses habiletés et de ses attitudes liées à la pratique de l'activité.</p> <p>1.7 Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique de l'activité.</p> <p>1.8 Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés.</p> <p>1.9 Amélioration sensible des habiletés motrices exigées par l'activité.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Éducation physique</p> <p>Pondération : 0-2-1</p> <p>Nombre d'unités : 1</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Harmoniser sa pratique efficace de l'activité physique dans une approche favorisant la santé. 2 Gérer un programme personnel d'activités physiques. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Pratique d'une activité physique respectant l'équilibre entre la recherche d'efficacité et les facteurs favorisant la santé. 2.1 Mention de ses priorités selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière de l'activité physique. 2.2 Formulation correcte d'objectifs à atteindre dans son programme personnel. 2.3 Choix pertinent de l'activité ou des activités à pratiquer dans son programme personnel. 2.4 Planification appropriée des conditions de réalisation de l'activité ou des activités à pratiquer dans son programme personnel. 2.5 Choix pertinent des critères mesurant l'atteinte des objectifs du programme. 2.6 Relevé périodique du temps investi et des activités physiques accomplies durant le programme. 2.7 Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique d'activités. 2.8 Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Éducation physique</p> <p>Pondération : 1-1-1</p> <p>Nombre d'unités : 1</p>	

**OBJECTIFS ET STANDARDS –
FORMATION GÉNÉRALE PROPRE**

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Produire différents types de discours oraux et écrits.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Reconnaître les caractéristiques de la situation de communication dans des discours d'ordre culturel ou d'un autre ordre.</p> <p>2 Déterminer un sujet et un objectif de communication.</p> <p>3 Rechercher l'information dans des discours littéraires ou non littéraires.</p> <p>4 Élaborer une stratégie en fonction de la situation et de l'objectif de communication.</p> <p>5 Rédiger et présenter des textes du type informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.</p> <p>6 Préparer et présenter des discours oraux du type informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Mise en évidence précise des composantes de la situation de communication.</p> <p>1.2 Relevé des facteurs contextuels de la situation de communication.</p> <p>1.3 Établissement de liens entre les composantes et les facteurs de la situation de communication.</p> <p>2.1 Choix justifié d'un sujet et d'un objectif de communication.</p> <p>3.1 Choix approprié des sources d'information.</p> <p>3.2 Choix pertinent des éléments d'information.</p> <p>4.1 Choix judicieux des procédés à utiliser dans la situation de communication.</p> <p>4.2 Choix judicieux des moyens d'expression.</p> <p>5.1 Respect des règles définissant les différents types de textes.</p> <p>5.2 Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le texte écrit.</p> <p>5.3 Précision et richesse du vocabulaire.</p> <p>5.4 Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation.</p> <p>5.5 Respect des règles de présentation d'un texte écrit.</p> <p>6.1 Utilisation pertinente des éléments liés à la présentation d'un discours oral.</p> <p>6.2 Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le discours oral.</p> <p>6.3 Précision et richesse du vocabulaire.</p> <p>6.4 Respect des aspects du code linguistique propres au discours oral.</p>
<p>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</p>	
<p>Discipline :</p> <p>Nombre d'heures-contact :</p> <p>Nombre d'unités :</p>	<p>Français</p> <p>60</p> <p>2</p>

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Dégager la dimension éthique de l'action dans ses aspects personnels, sociaux et politiques.</p> <p>2 Présenter quelques théories philosophiques, éthiques et politiques.</p> <p>3 Appliquer ces théories à des situations actuelles, choisies notamment dans le champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.</p> <p>4 Défendre une position critique à propos d'une situation problématique.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Définition des notions de base de l'éthique.</p> <p>1.2 Utilisation appropriée des notions.</p> <p>1.3 Élaboration de la problématique éthique d'une situation personnelle, sociale et politique.</p> <p>2.1 Présentation de quelques grands modèles philosophiques d'interprétation des problèmes relatifs à l'action et aux valeurs : contexte historique, concepts et principes.</p> <p>3.1 Reconnaissance des principales composantes de la situation : contexte, faits et personnes.</p> <p>3.2 Formulation des questions éthiques relatives à la situation.</p> <p>3.3 Mise en évidence des conflits de valeurs et des enjeux.</p> <p>3.4 Application de deux discours philosophiques à la discussion de ces questions.</p> <p>4.1 Appréciation de divers choix quant à l'action à l'aide de théories philosophiques.</p> <p>4.2 Justification rationnelle de la position choisie.</p> <p>4.3 Rédaction d'une dissertation d'au moins 900 mots.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Philosophie</p> <p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études. 2 Dégager le sens d'un texte authentique lié à son champ d'études. 3 Communiquer un bref message oral lié à son champ d'études. 4 Rédiger un court texte lié à son champ d'études. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message. 2.1 Reconnaissance du sens général et des idées principales du message. 3.1 Communication intelligible d'une durée de quelques minutes. 3.2 Emploi de termes liés à son champ d'études. 3.3 Propos pertinents. 3.4 Application satisfaisante du code grammatical. 4.1 Texte clair et cohérent d'environ 200 mots. 4.2 Emploi de termes liés à son champ d'études. 4.3 Application satisfaisante du code grammatical et orthographique. 4.4 Utilisation satisfaisante de procédés de communication liés à son champ d'études.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Anglais, langue seconde</p> <p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.</p> <p>2 Dégager les éléments utiles d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise.</p> <p>3 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.</p> <p>4 Rédiger un texte lié à son champ d'études.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes.</p> <p>1.2 Reconnaissance d'une suite logique des éléments du message.</p> <p>2.1 Reconnaissance du sens général.</p> <p>2.2 Repérage des éléments utiles pour accomplir une tâche précise.</p> <p>2.3 Utilisation convenable de l'information pour accomplir une tâche précise.</p> <p>3.1 Communication claire et cohérente accessible à un non expert.</p> <p>3.2 Communication appropriée à la situation.</p> <p>3.3 Utilisation convenable de termes liés au champ d'études.</p> <p>3.4 Application convenable du code grammatical.</p> <p>4.1 Rédaction claire et cohérente d'un texte d'environ 300 mots, lié à son champ d'études, accessible à un non expert.</p> <p>4.2 Application convenable du code grammatical et orthographique.</p> <p>4.3 Emploi convenable de termes de base liés à son champ d'études.</p> <p>4.4 Utilisation convenable de procédés de communication liés à son champ d'études.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Anglais, langue seconde</p> <p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.</p> <p>2 Dégager les éléments pertinents d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise.</p> <p>3 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.</p> <p>4 Produire des communications écrites liées à son champ d'études.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message.</p> <p>1.2 Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.</p> <p>2.1 Identification du sens général.</p> <p>2.2 Repérage des éléments pertinents pour accomplir une tâche précise.</p> <p>2.3 Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.</p> <p>3.1 Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert.</p> <p>3.2 Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication.</p> <p>3.3 Emploi approprié des termes liés à son champ d'études.</p> <p>4.1 Rédaction cohérente et claire d'un texte d'environ 500 mots accessible à un non expert.</p> <p>4.2 Emploi efficace de termes liés à son champ d'études.</p> <p>4.3 Application convenable du code grammatical et orthographique.</p> <p>4.4 Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Anglais, langue seconde</p> <p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.</p> <p>2 Analyser des textes complexes.</p> <p>3 Rédiger un texte lié à son champ d'études.</p> <p>4 S'exprimer en anglais à partir de sources en français.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert.</p> <p>1.2 Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication.</p> <p>1.3 Emploi judicieux du vocabulaire.</p> <p>1.4 Utilisation correcte du code grammatical.</p> <p>1.5 Démonstration de sa capacité à défendre son point de vue.</p> <p>2.1 Reconnaissance de différents types de discours : expressif et littéraire, informatif, incitatif, critique, scientifique et technique.</p> <p>2.2 Reconnaissance des facteurs linguistiques, socioculturels et contextuels qui enrichissent et limitent la communication écrite.</p> <p>2.3 Établissement des liens entre les éléments de la communication : intention, interlocutrice ou interlocuteur, situation, code, message, interaction implicite et explicite.</p> <p>3.1 Rédaction cohérente, claire et nuancée d'un texte d'environ 600 mots, accessible à un non expert.</p> <p>3.2 Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication.</p> <p>3.3 Utilisation précise, nuancée et efficace du code grammatical et de la terminologie.</p> <p>4.1 Respect du sens.</p> <p>4.2 Formulation généralement appropriée avec une attention plus particulière aux niveaux de langue et aux sources d'interférence telles que les faux amis et les différences de syntaxe.</p> <p>4.3 Emploi d'une terminologie équivalente.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline :</p> <p>Nombre d'heures-contact :</p> <p>Nombre d'unités :</p>	<p>Anglais, langue seconde</p> <p>45</p> <p>2</p>

**OBJECTIFS ET STANDARDS –
FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE**

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Reconnaître les objets d'étude d'une ou de plusieurs sciences humaines et leurs principales approches. 2 Identifier quelques-unes des questions qui se posent actuellement aux sciences humaines. 3 Démontrer la contribution d'une ou de plusieurs sciences humaines dans la compréhension d'enjeux contemporains. 	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur l'apport des sciences humaines au regard d'enjeux contemporains. • À partir de documents et de données provenant du domaine des sciences humaines. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Formulation des objets d'étude particuliers à une ou à plusieurs sciences humaines. 1.2 Description des principales approches utilisées en sciences humaines. 2.1 Association des questions avec des champs pertinents de recherche en sciences humaines. 3.1 Présentation d'enjeux contemporains en mettant en évidence l'interprétation des sciences humaines. 3.2 Illustration de l'interaction entre quelques changements sociaux et la contribution des sciences humaines.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Poser une problématique selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.</p> <p>2 Traiter d'une question selon une ou des approches propres aux sciences humaines.</p> <p>3 Établir des conclusions.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur un sujet relatif à l'être humain. • À partir de données documentaires provenant d'une ou de plusieurs disciplines des sciences humaines. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Présentation de l'historique de la problématique.</p> <p>1.2 Utilisation des concepts et du langage appropriés.</p> <p>1.3 Description sommaire des dimensions individuelles, collectives, spatio-temporelles et culturelles de la problématique.</p> <p>2.1 Formulation claire d'une question.</p> <p>2.2 Sélection de données documentaires pertinentes.</p> <p>2.3 Description sommaire des méthodes historique, expérimentale et par enquête.</p> <p>3.1 Utilisation appropriée de la méthode choisie.</p> <p>3.2 Détermination de critères d'appréciation appropriés.</p> <p>3.3 Reconnaissance des forces et des faiblesses des conclusions.</p> <p>3.4 Élargissement de la question analysée.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Caractériser le mode de pensée et la démarche scientifiques types.</p> <p>2 Montrer la complémentarité de la science et de la technologie.</p> <p>3 Expliquer le contexte et les étapes de quelques découvertes scientifiques et technologiques.</p> <p>4 Dédire différentes conséquences et questions qui découlent de certains développements scientifiques et technologiques récents.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À partir d'un commentaire écrit qui présente une découverte scientifique ou une percée technologique. • À l'occasion d'une production écrite d'environ 750 mots. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Explication sommaire des caractéristiques essentielles du mode de pensée scientifique, dont la quantification et la démonstration.</p> <p>1.2 Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques essentielles des principales étapes de la démarche scientifique type.</p> <p>2.1 Définition des termes et description des principales interrelations entre science, technique et technologie: liens logiques et temporels, et apports mutuels.</p> <p>3.1 Mise en relation pertinente et cohérente des contextes déterminants de quelques découvertes scientifiques et technologiques.</p> <p>3.2 Énumération des principales étapes de découvertes scientifiques et technologiques.</p> <p>4.1 Description sommaire des conséquences importantes (de différentes natures) et des défis majeurs actuels qui découlent de quelques découvertes scientifiques et technologiques.</p> <p>4.2 Formulation de questions pertinentes et caractère plausible des éléments de réponse aux questions formulées.</p>
<p>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</p>	
<p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE CODE : 000Y

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Décrire les principales étapes de la démarche scientifique type. 2 Formuler une hypothèse visant à solutionner un problème simple de nature scientifique et technologique. 3 Vérifier une hypothèse en appliquant les principes élémentaires de la démarche expérimentale de base. 	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement ou en équipe. • À partir d'un problème non complexe d'ordre scientifique et technologique qui peut être résolu par l'application de la démarche scientifique type. • En utilisant des instruments scientifiques disponibles d'usage courant. • À l'aide de documents de référence (écrits ou autres). <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques des étapes de la démarche scientifique type. 2.1 Description claire et précise du problème. 2.2 Respect des caractéristiques de formulation d'une hypothèse (caractère observable et mesurable des données, plausibilité, etc.). 3.1 Pertinence, fiabilité et validité de la procédure expérimentale mise au point. 3.2 Respect de la procédure expérimentale établie. 3.3 Choix judicieux et utilisation adéquate des instruments. 3.4 Présentation claire et adéquate des résultats. 3.5 Validité des relations établies entre l'hypothèse, la vérification et la conclusion.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte¹.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Saisir le sens d'un message oral.</p> <p>2 Saisir le sens d'un message lu.</p> <p>3 Exprimer oralement un message simple.</p> <p>4 Écrire un texte sur un sujet donné.</p> <hr/> <p>1 On entend par « restreinte » l'utilisation limitée des structures de la langue, de son code grammatical et du vocabulaire. Cette limitation varie selon les difficultés posées par certaines langues modernes.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour les langues modernes qui utilisent l'alphabet latin: <ul style="list-style-type: none"> - à l'occasion d'une conversation d'un minimum de huit répliques; - à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de huit phrases. • Pour les langues modernes qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin: <ul style="list-style-type: none"> - à l'occasion d'une conversation d'un minimum de six répliques; - à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de six phrases. • À partir de mises en situation sur des thèmes connus. • À l'aide d'outils de référence. <p>Critères de performance</p> <p>L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.</p> <p>1.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.</p> <p>1.2 Reconnaissance explicite du sens général de messages simples.</p> <p>1.3 Association logique entre les éléments du message.</p> <p>2.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.</p> <p>2.2 Reconnaissance explicite du sens général de messages simples.</p> <p>2.3 Association logique entre les éléments du message.</p> <p>3.1 Utilisation convenable des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées.</p> <p>3.2 Application appropriée des règles grammaticales.</p> <p>3.3 Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.</p> <p>3.4 Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques.</p> <p>3.5 Prononciation intelligible.</p> <p>3.6 Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples.</p> <p>3.7 Enchaînement spontané et cohérent de phrases dans un dialogue.</p> <p>4.1 Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées.</p> <p>4.2 Application appropriée des règles grammaticales de base.</p> <p>4.3 Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.</p> <p>4.4 Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques.</p> <p>4.5 Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples.</p> <p>4.6 Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Saisir le sens d'un message entendu.</p> <p>2 Saisir le sens d'un message lu.</p> <p>3 Exprimer oralement un message simple avec des phrases de complexité moyenne.</p> <p>4 Écrire un texte sur un sujet donné avec des phrases de complexité moyenne.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'occasion d'une conversation d'un minimum de quinze répliques; • À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de vingt phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin. • À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de dix phrases pour les langues qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin. • À partir : <ul style="list-style-type: none"> - de situations usuelles de la vie courante; - de sujets simples de la vie courante. • À l'aide d'outils de référence. <p>Critères de performance</p> <p>L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.</p> <p>1.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.</p> <p>1.2 Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne.</p> <p>1.3 Association logique entre les éléments du message.</p> <p>2.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.</p> <p>2.2 Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne.</p> <p>2.3 Association logique entre les éléments du message.</p> <p>3.1 Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées.</p> <p>3.2 Application appropriée des règles grammaticales.</p> <p>3.3 Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.</p> <p>3.4 Utilisation d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques.</p> <p>3.5 Prononciation intelligible.</p> <p>3.6 Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne.</p> <p>3.7 Dialogue.</p> <p>4.1 Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées.</p> <p>4.2 Application appropriée des règles grammaticales.</p> <p>4.3 Utilisation des verbes au présent et au passé de l'indicatif.</p> <p>4.4 Utilisation appropriée d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques.</p> <p>4.5 Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne.</p> <p>4.6 Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Dégager le sens d'un message oral en langage courant.</p> <p>2 Dégager le sens d'un texte de complexité moyenne.</p> <p>3 Échanger verbalement sur un sujet.</p> <p>4 Rédiger un texte de complexité moyenne.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion d'un échange verbal d'un minimum de 20 répliques. • À l'occasion de la rédaction d'un texte de longueur moyenne (minimum de 25 phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin; minimum de 15 phrases pour les autres langues). • À partir des documents à portée socioculturelle. • À l'aide d'ouvrages de référence dans le cas de la communication écrite. <p>Critères de performance</p> <p>L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.</p> <p>1.1 Explication juste du sens général et des idées essentielles du message.</p> <p>1.2 Distinction claire des éléments structuraux de la langue.</p> <p>2.1 Explication juste du sens général et des idées essentielles du texte.</p> <p>2.2 Distinction claire des éléments structuraux de la langue.</p> <p>3.1 Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du message à exprimer.</p> <p>3.2 Utilisation appropriée du vocabulaire courant.</p> <p>3.3 Prononciation et intonation justes.</p> <p>3.4 Débit moyen dans un dialogue en langage courant.</p> <p>3.5 Cohérence du message exprimé.</p> <p>3.6 Réponses pertinentes à des questions.</p> <p>4.1 Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du texte à rédiger.</p> <p>4.2 Justesse du vocabulaire.</p> <p>4.3 Cohérence de l'ensemble du texte.</p> <p>4.4 Respect des règles de présentation et de rédaction propres au texte.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : LANGAGE MATHÉMATIQUE
ET INFORMATIQUE

CODE : 0011

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Démontrer l'acquisition de connaissances générales de base sur les mathématiques ou sur l'informatique. 2 Décrire l'évolution des mathématiques ou de l'informatique. 3 Reconnaître la contribution des mathématiques ou de l'informatique dans le développement des autres domaines du savoir. 4 Illustrer la diversité des applications des mathématiques ou de l'informatique. 5 Évaluer l'influence des mathématiques ou de l'informatique sur les individus et sur les organisations. 	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion de la rédaction d'un texte d'environ 750 mots. • À partir de plusieurs exemples concrets choisis par la personne qui doit démontrer sa compétence. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Distinction de notions et de concepts de base. 1.2 Identification des principales branches des mathématiques ou de l'informatique. 1.3 Utilisation adéquate de la terminologie. 2.1 Résumé descriptif de quelques grandes étapes. 3.1 Démonstration de l'existence de contributions importantes, à l'aide d'exemples. 4.1 Présentation d'un éventail d'usages dans diverses sphères de l'activité humaine, à l'aide d'exemples concrets. 5.1 Identification de quelques grandes influences. 5.2 Explication de la façon dont les mathématiques ou l'informatique ont modifié certaines réalités humaines et organisationnelles. 5.3 Reconnaissance d'avantages et d'inconvénients à ces influences.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : LANGAGE MATHÉMATIQUE ET INFORMATIQUE CODE : 0012

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Démontrer l'acquisition de connaissances utilitaires de base en mathématiques ou en informatique. 2 Choisir des outils et des procédés mathématiques ou informatiques en fonction de besoins précis. 3 Utiliser des outils et des procédés mathématiques ou informatiques pour exécuter des tâches et résoudre des problèmes. 4 Interpréter des données quantitatives ou des résultats obtenus à l'aide de procédés ou d'outils mathématiques ou informatiques. 	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion de l'exécution d'une tâche ou de la résolution d'un problème. • À partir des besoins de la vie courante. • À l'aide d'outils familiers et de documents de référence. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Brève définition des notions. 1.2 Exécution correcte des opérations de base. 1.3 Utilisation adéquate de la terminologie. 2.1 Énumération de multiples possibilités offertes par les outils et les procédés mathématiques ou informatiques. 2.2 Analyse de situations concrètes et reconnaissance de la pertinence du recours aux outils ou aux procédés mathématiques ou informatiques. 2.3 Choix approprié en fonction des besoins. 3.1 Démarche planifiée et méthodique. 3.2 Utilisation correcte des outils et des procédés. 3.3 Résultats satisfaisants par rapport au contexte. 3.4 Utilisation adéquate de la terminologie propre à un outil ou à un procédé. 4.1 Interprétation juste en tenant compte du contexte. 4.2 Formulation claire et précise de l'interprétation.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Percevoir la dynamique de l'imaginaire en art.</p> <p>2 Caractériser des courants artistiques.</p> <p>3 Commenter un produit artistique.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À partir d'une production artistique désignée. • À l'occasion d'un commentaire écrit d'environ 750 mots. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Explication précise d'un procédé de création lié à la construction d'un univers imaginaire.</p> <p>2.1 Énumération descriptive des principales caractéristiques de trois courants artistiques de différentes époques, incluant un courant actuel.</p> <p>3.1 Organisation cohérente des observations, incluant l'identification de quatre éléments fondamentaux de forme et de structure du langage utilisé ainsi qu'une proposition justifiée de signification.</p>
<p>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</p>	
<p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Réaliser une production artistique.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Reconnaître les principaux modes d’expression d’un médium artistique.</p> <p>2 Utiliser le médium.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l’occasion d’un exercice pratique. • Dans un contexte de création ou d’interprétation. • À partir des éléments de base du langage et des techniques propres au médium utilisé. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Identification des particularités: originalité, qualités essentielles, moyens de communication, styles, genres.</p> <p>2.1 Utilisation personnelle et cohérente des éléments du langage.</p> <p>2.2 Application adéquate des techniques artistiques.</p> <p>2.3 Respect des exigences du mode de production.</p>
<p>ACTIVITÉS D’APPRENTISSAGE</p>	
<p>Nombre d’heures-contact : 45</p> <p>Nombre d’unités : 2</p>	

**OBJECTIFS ET STANDARDS –
FORMATION SPÉCIFIQUE**

Code : 0190	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Analyser la fonction de travail.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Caractériser la fonction de travail et ses conditions d'exercice.</p> <p>2 Examiner les tâches et les opérations liées à la fonction de travail.</p> <p>3 Examiner les habiletés et les comportements nécessaires à l'exercice de la fonction de travail.</p> <p>4 Examiner la réglementation relative à l'exercice de la fonction de travail.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'aide d'une information récente sur la fonction de travail elle-même ainsi que sur les organismes du secteur. • À l'aide de la réglementation en vigueur et de tout autre document de référence pertinent. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Collecte d'une information pertinente.</p> <p>1.2 Examen complet des caractéristiques générales de la fonction de travail et de ses conditions d'exercice.</p> <p>1.3 Distinction des particularités des différents milieux de garde relativement à leur organisation, mode de fonctionnement et clientèle.</p> <p>1.4 Reconnaissance des possibilités de créer sa propre entreprise.</p> <p>2.1 Examen complet des opérations, des conditions d'exécution et des critères de performance relatifs à chacune des tâches.</p> <p>2.2 Détermination de l'importance relative des tâches.</p> <p>2.3 Mise en relation des étapes du processus de travail avec les tâches de la fonction de travail.</p> <p>3.1 Établissement de liens pertinents entre les habiletés et comportements d'une part et les différentes tâches de la fonction de travail, d'autre part.</p> <p>4.1 Examen correct des lois et des règlements régissant le travail en général et la profession en particulier.</p> <p>4.2 Reconnaissance juste des conséquences de manquements à une loi ou un règlement.</p>

Code : 0191

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Observer le comportement de l'enfant.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Préparer son observation.</p> <p>2 Percevoir et noter des faits liés au comportement d'un ou d'une enfant ou d'un groupe d'enfants.</p> <p>3 Analyser les données recueillies.</p> <p>4 Évaluer sa démarche d'observation.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• À partir de situations de travail variées comportant des enfants de groupes d'âges différents : poupons, trottineurs et enfants d'âge préscolaire et scolaire.• À l'aide d'outils d'observation. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Détermination juste de l'objet et du contenu de l'observation.</p> <p>1.2 Choix judicieux de la méthode et de l'outil d'observation en fonction du but poursuivi.</p> <p>1.3 Pertinence de la création de nouveaux outils ou de l'adaptation d'outils existants.</p> <p>2.1 Perception de la totalité des faits significatifs.</p> <p>2.2 Objectivité des faits relevés.</p> <p>2.3 Repérage des facteurs aidant ou nuisant à l'observation.</p> <p>2.4 Clarté et précision des données enregistrées.</p> <p>3.1 Établissement de liens pertinents entre les différents faits relevés.</p> <p>3.2 Relevé des constantes et des variantes.</p> <p>3.3 Explication logique des faits relevés.</p> <p>4.1 Analyse critique et complète de la démarche suivie.</p> <p>4.2 Pertinence et justesse des modifications à apporter à sa démarche.</p>

Code : 0192

OBJECTIF	STANDARD
<p data-bbox="203 422 521 457">Énoncé de la compétence</p> <p data-bbox="203 495 699 558">Situer les besoins d'un ou d'une enfant au regard de son développement global.</p> <p data-bbox="203 1010 542 1045">Éléments de la compétence</p> <p data-bbox="203 1083 729 1146">1 Observer les comportements de l'enfant sur le plan de son développement global.</p>	<p data-bbox="779 422 1068 457">Contexte de réalisation</p> <ul data-bbox="779 495 1393 947" style="list-style-type: none">• À partir de situations de travail variées mettant en cause des enfants de groupes d'âges différents : poupons, trottineurs et enfants d'âge préscolaire et scolaire.• À partir des données relatives à l'âge et aux caractéristiques de l'enfant.• En collaboration avec les parents et les collègues de travail.• En interdisciplinarité avec des ressources professionnelles.• À l'aide de documents de référence pertinents et de fiches permettant de noter ses observations. <p data-bbox="779 1010 1089 1045">Critères de performance</p> <ol data-bbox="779 1083 1419 1549" style="list-style-type: none">1.1 Relevé de ses comportements sur le plan du développement psychomoteur et sensoriel.1.2 Relevé de ses manifestations sur le plan affectif.1.3 Relevé de ses habiletés sociales.1.4 Relevé de ses habiletés langagières.1.5 Relevé de ses comportements sur le plan intellectuel et de ses attitudes du point de vue du jugement moral.1.6 Relevé de ses comportements sur le plan de la sexualité.1.7 Pertinence des observations notées.1.8 Manifestation d'objectivité dans ses observations.

Code : 0192

2 Analyser les comportements observés en fonction des étapes du développement global de l'enfant.

- 2.1 Établissement de liens pertinents entre les comportements observés et les comportements manifestés par l'enfant aux différentes étapes du développement.
- 2.2 Collecte des données complémentaires à l'observation et utiles à l'analyse.
- 2.3 Prise en considération des facteurs susceptibles d'expliquer les écarts relevés.
- 2.4 Intégration judicieuse de l'information recueillie au moyen de ses observations.
- 2.5 Manifestation de tact, d'ouverture d'esprit et d'éthique professionnelle dans ses discussions avec les personnes consultées.
- 2.6 Pertinence des personnes consultées.

3 Déterminer les comportements et les habiletés à développer chez l'enfant.

- 3.1 Détermination juste des comportements et des habiletés à développer compte tenu des étapes du développement global.
- 3.2 Prise en considération de l'âge de l'enfant, de ses caractéristiques individuelles, du rythme de son développement et de son milieu de vie.
- 3.3 Pertinence des consultations effectuées auprès des parents, des collègues et des personnes-ressources.
- 3.4 Prévision à long terme des conséquences de l'absence d'habiletés particulières en fonction des recherches et des cadres théoriques établis.
- 3.5 Prise en considération de l'interaction de différents facteurs sur le développement de l'être humain.
- 3.6 Manifestation de jugement et d'une attitude positive dans les opinions exprimées.

Code : 0193

OBJECTIF	STANDARD
<p data-bbox="203 422 521 457">Énoncé de la compétence</p> <p data-bbox="203 495 649 558">Agir de façon sécuritaire en milieu de travail.</p> <p data-bbox="203 942 542 978">Éléments de la compétence</p> <p data-bbox="203 1016 730 1079">1 Reconnaître les situations de risque et en évaluer les conséquences pour la santé.</p> <p data-bbox="203 1262 695 1325">2 Appliquer des mesures d'hygiène destinées à prévenir la contamination.</p>	<p data-bbox="781 422 1068 457">Contexte de réalisation</p> <ul data-bbox="781 495 1393 884" style="list-style-type: none">• À partir de situations de travail variées et représentatives des différents milieux de garde.• En présence des enfants et du personnel en place.• En collaboration avec des personnes-ressources.• À l'aide de la réglementation en vigueur et des documents de référence pertinents.• À l'aide du matériel nécessaire : listes d'organismes et de personnes-ressources, formulaires de rapports d'accidents, dispositifs de sécurité, etc. <p data-bbox="781 942 1089 978">Critères de performance</p> <p data-bbox="781 1016 1425 1079">1.1 Repérage de la totalité des sources potentielles et réelles de contamination et de danger.</p> <p data-bbox="781 1089 1425 1220">1.2 Évaluation judicieuse de la gravité de la situation et des conséquences de chacun des risques et des dangers repérés pour sa santé et celle des autres personnes.</p> <p data-bbox="781 1262 1393 1325">2.1 Choix judicieux des mesures en fonction de la situation.</p> <p data-bbox="781 1335 1365 1398">2.2 Application correcte des mesures d'hygiène usuelles.</p> <p data-bbox="781 1409 1295 1472">2.3 Application correcte et rigoureuse des précautions universelles.</p> <p data-bbox="781 1482 1295 1545">2.4 Prise en considération des facteurs de vulnérabilité de l'organisme.</p>

Code : 0193

3 Assurer la surveillance des enfants.

- 3.1 Application correcte et constante de mesures de surveillance efficaces.
- 3.2 Mise en place de moyens destinés à assurer une vue d'ensemble du groupe d'enfants.
- 3.3 Prise en considération des règles de santé et de sécurité dans le choix des moyens de surveillance.
- 3.4 Adoption de positions de travail conformes aux règles de l'ergonomie.
- 3.5 Manifestation d'une attention soutenue aux activités et aux comportements des enfants.

4 Prévenir les situations de risque et les accidents.

- 4.1 Mise en place de mesures de prévention et de contrôle appropriées.
- 4.2 Application rigoureuse de la réglementation relative à la sécurité des personnes.
- 4.3 Manifestation de jugement dans l'évaluation des situations de risque et des accidents.
- 4.4 Application correcte des techniques de premiers soins.
- 4.5 Rapidité à réagir et manifestation de calme et de maîtrise de soi dans les situations d'urgence.

5 Dépister et signaler les indices de mauvais traitement et de négligence envers l'enfant.

- 5.1 Relevé d'observations pertinentes et significatives.
- 5.2 Formulation d'hypothèses.
- 5.3 Confirmation auprès des personnes appropriées des hypothèses avancées.
- 5.4 Application de mesures destinées à assurer la confidentialité de l'information.
- 5.5 Application correcte des procédés de signalement.

Code : 0193

6 Appliquer des mesures destinées à protéger sa santé physique et mentale.

6.1 Adoption de positions de travail conformes aux règles de l'ergonomie.

6.2 Application correcte des techniques de soulèvement et de déplacement des enfants et des charges.

6.3 Détermination judicieuse de ses limites par rapport au stress.

6.4 Prise en considération des facteurs susceptibles d'augmenter son niveau de stress.

6.5 Utilisation de moyens visant à prévenir l'épuisement professionnel.

7 Rédiger des rapports d'accidents et d'incidents.

7.1 Rédaction de rapports clairs, précis et conformes aux événements.

7.2 Présence de la totalité des renseignements devant figurer dans ces types de rapports.

Code : 0194

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Établir avec les enfants une relation significative sur le plan affectif.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Évaluer les besoins des enfants sur le plan affectif.</p> <p>2 Créer des liens affectifs avec les enfants, en situation individuelle et en situation de groupe.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• Dans des situations de travail variées.• En présence des enfants.• En collaboration avec les parents et les collègues de travail. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Utilisation de moyens d'évaluation pertinents.</p> <p>1.2 Relevé chez les enfants des comportements significatifs sur le plan des relations affectives.</p> <p>1.3 Établissement de liens pertinents entre ses observations et la personnalité de chacun des enfants.</p> <p>1.4 Évaluation judicieuse des besoins affectifs des enfants, en situation individuelle et en situation de groupe.</p> <p>2.1 Choix de stratégies appropriées à l'âge et à la personnalité des enfants ainsi qu'aux particularités du groupe.</p> <p>2.2 Prise en considération des facteurs susceptibles de contribuer ou de nuire à l'établissement des liens affectifs.</p> <p>2.3 Application correcte des stratégies retenues.</p> <p>2.4 Respect des limites de l'exercice de la profession dans l'établissement des liens affectifs avec les enfants.</p> <p>2.5 Adoption d'attitudes favorisant chez l'enfant le développement de sentiments de sécurité, de confiance, d'estime de soi et d'appartenance au groupe.</p> <p>2.6 Démonstration d'une affection inconditionnelle et équitable envers les enfants.</p>

Code : 0194

3 Entretien de la relation affective avec les enfants.

- 3.1 Pertinence des moyens utilisés en vue de maintenir la qualité de la relation établie.
- 3.2 Repérage de tout changement dans la qualité de la relation avec l'enfant ou avec le groupe d'enfants.
- 3.3 Collecte, auprès des parents et des collègues, de données susceptibles d'expliquer les changements observés.
- 3.4 Analyse critique des résultats de ses observations et de l'information recueillie.
- 3.5 Détermination des éléments susceptibles d'avoir modifié la qualité de la relation établie.
- 3.6 Pertinence des interventions effectuées auprès de l'enfant ou du groupe d'enfants afin de renforcer la relation sur le plan affectif.

Code : 0195

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Intervenir au regard de la santé de l'enfant.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Évaluer les besoins de l'enfant.</p> <p>2 Déterminer les interventions à effectuer.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• En présence d'enfants de 0 à 12 ans.• En collaboration avec les parents et les collègues de travail.• En interdisciplinarité avec des ressources professionnelles.• À l'aide des documents nécessaires : réglementation en vigueur, dossier de l'enfant, fiches d'inscription, formulaires d'autorisation pour l'administration de médicaments, registres des médicaments, etc.• À l'aide de l'équipement et du matériel nécessaires. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Relevé des besoins à satisfaire en matière d'hygiène, de confort, de détente et de sommeil.</p> <p>1.2 Repérage des signes et des symptômes inhabituels ou de maladie.</p> <p>1.3 Utilisation correcte des moyens permettant de recueillir des données plus précises sur les besoins de l'enfant et sur son état de santé.</p> <p>1.4 Pertinence des consultations effectuées auprès des parents et des personnes-ressources.</p> <p>1.5 Évaluation judicieuse du degré de gravité de l'état de l'enfant.</p> <p>2.1 Détermination juste de la nature des interventions à effectuer en fonction des observations et des renseignements recueillis.</p> <p>2.2 Manifestation de jugement dans les décisions prises.</p> <p>2.3 Respect des limites de l'exercice de la profession.</p>

Code : 0195

3 Donner des soins d'hygiène à l'enfant et l'entraîner à l'hygiène personnelle.

- 3.1 Préparation correcte du matériel en fonction du soin à donner.
- 3.2 Utilisation des produits appropriés.
- 3.3 Application correcte des techniques de changement de couches, de lavage des régions corporelles, de brossage des dents et d'aspiration des sécrétions nasales.
- 3.4 Utilisation de moyens appropriés pour entraîner l'enfant à la propreté et à l'autonomie.
- 3.5 Application rigoureuse des mesures d'hygiène et de sécurité nécessaires envers soi-même et l'enfant.
- 3.6 Utilisation de moyens destinés à transformer l'activité de routine en une activité agréable pour l'enfant.
- 3.7 Manifestation d'attitudes d'attention individualisée envers l'enfant.

4 Assurer des soins liés aux besoins de confort, de détente et de sommeil.

- 4.1 Utilisation de moyens appropriés à l'âge et aux besoins de l'enfant.
- 4.2 Adoption de comportements et d'attitudes propices à la création d'une ambiance de calme.
- 4.3 Respect des règles liées à la santé et à la sécurité.

5 Administrer des médicaments à l'enfant.

- 5.1 Application correcte des procédés d'administration des médicaments.
- 5.2 Utilisation de moyens visant à rassurer l'enfant et à assurer son confort.
- 5.3 Respect de la réglementation en vigueur et des directives des parents.

Code : 0195

6 Effectuer des interventions auprès d'organismes et de services de santé.

6.1 Pertinence des organismes et des services sollicités en fonction de la situation.

6.2 Pertinence, précision et clarté de l'information fournie et des questions posées.

6.3 Respect des procédures liées aux maladies non traitées et à déclaration obligatoire ainsi qu'aux affections transmissibles.

6.4 Manifestation d'un comportement professionnel dans ses communications avec les personnes-ressources.

6.5 Respect des limites de l'exercice de la profession dans ses interventions auprès des personnes.

7 Noter l'information relative à l'état de santé de l'enfant et aux interventions effectuées.

7.1 Pertinence des documents utilisés.

7.2 Consignation exacte et complète de l'information.

7.3 Respect de la réglementation en vigueur.

7.4 Qualité de l'expression écrite.

7.5 Manifestation de tact et de jugement dans la rédaction de l'information.

7.6 Utilisation de mesures visant à protéger le caractère confidentiel de l'information notée.

Code : 0196

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Assurer une saine alimentation à l'enfant.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Établir le menu des repas et des collations.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• À partir de situations de travail représentatives des différents milieux de garde.• À l'aide de la réglementation en vigueur, du <i>Guide alimentaire canadien</i> et de tout autre document de référence pertinent.• À l'aide de l'équipement, du matériel et des aliments nécessaires. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Choix approprié des aliments en fonction de l'âge des enfants et de leurs besoins nutritifs.</p> <p>1.2 Présence de chacun des groupes alimentaires.</p> <p>1.3 Prise en considération des goûts des enfants et de la nécessité de leur faire découvrir des aliments nouveaux.</p> <p>1.4 Respect de la réglementation relative aux diètes spéciales.</p> <p>1.5 Prise en considération de la nécessité d'éviter les aliments allergènes et les aliments potentiellement dangereux pour les jeunes enfants.</p> <p>1.6 Rédaction correcte du menu.</p>

Code : 0196

2 Préparer des repas et des collations.

- 2.1 Application rigoureuse des règles d'hygiène relatives à la manipulation des aliments.
- 2.2 Respect des règles de sécurité relatives à l'utilisation de matériel présentant des risques d'accident pour les enfants.
- 2.3 Respect des règles relatives à la conservation des aliments.
- 2.4 Adoption de comportements respectueux des croyances et des habitudes alimentaires des familles.
- 2.5 Pertinence de l'information donnée aux enfants sur les aliments et leur préparation.
- 2.6 Préparation correcte et présentation attrayante des aliments.
- 2.7 Adoption d'une position de travail conforme aux règles de l'ergonomie.

3 Alimenter l'enfant.

- 3.1 Préparation correcte du matériel nécessaire.
- 3.2 Application correcte des techniques liées au boire et au manger.
- 3.3 Application rigoureuse des mesures de santé et de sécurité.
- 3.4 Adoption d'attitudes visant à faciliter l'alimentation de l'enfant.
- 3.5 Manifestation de calme et d'attention soutenue envers l'enfant durant les repas.

Code : 0196

4 Superviser les repas et les collations.

4.1 Vérification soignée du contenu des repas et des collations apportés par les enfants en fonction des critères du *Guide alimentaire canadien*.

4.2 Utilisation de moyens et d'attitudes visant à créer un climat calme et à favoriser une bonne alimentation chez les enfants.

4.3 Adoption d'attitudes d'ouverture envers des habitudes alimentaires particulières.

4.4 Repérage des aliments présentant des dangers pour l'enfant après consommation.

4.5 Surveillance attentive de tout comportement de l'enfant présentant un danger pour sa sécurité et la sécurité des autres enfants durant les repas et les collations.

4.6 Adoption d'une position de travail conforme aux règles de l'ergonomie.

5 Noter l'information relative à l'alimentation de l'enfant.

5.1 Exactitude et précision de la nature et des quantités des aliments ingérés par l'enfant.

5.2 Inscription de tout commentaire pertinent sur l'alimentation de l'enfant.

5.3 Manifestation de jugement et de tact dans la formulation des commentaires aux parents.

5.4 Clarté et propreté des écrits.

Code : 0197

OBJECTIF	STANDARD
<p data-bbox="203 422 521 457">Énoncé de la compétence</p> <p data-bbox="203 495 617 527">Communiquer en milieu de travail.</p> <p data-bbox="203 768 542 804">Éléments de la compétence</p> <p data-bbox="203 842 730 873">1 Recevoir et transmettre de l'information.</p> <p data-bbox="203 1276 737 1339">2 Participer à des discussions sur des sujets d'ordre professionnel.</p>	<p data-bbox="779 422 1068 457">Contexte de réalisation</p> <ul data-bbox="779 495 1386 709" style="list-style-type: none">• Dans des situations de travail variées.• Avec les parents, les enfants, le personnel du service et des personnes-ressources.• À l'aide des documents de référence pertinents.• À l'aide de moyens de communication conventionnels et informatiques. <p data-bbox="779 768 1089 804">Critères de performance</p> <p data-bbox="779 842 1312 873">1.1 Écoute attentive de l'information reçue.</p> <p data-bbox="779 884 1382 947">1.2 Décodage judicieux des codes verbaux et non verbaux propres à différents milieux sociaux.</p> <p data-bbox="779 957 1312 1020">1.3 Application correcte des techniques de reformulation, de reflet et de répétition.</p> <p data-bbox="779 1031 1328 1094">1.4 Transmission d'une information claire et pertinente.</p> <p data-bbox="779 1104 1409 1167">1.5 Adoption d'un niveau de langage approprié à la personne à qui l'information s'adresse.</p> <p data-bbox="779 1178 1328 1241">1.6 Interprétation correcte des messages non verbaux.</p> <p data-bbox="779 1276 1349 1339">2.1 Explication claire et fondée de ses idées et opinions.</p> <p data-bbox="779 1350 1333 1413">2.2 Adoption d'attitudes de maîtrise de soi et d'ouverture à l'opinion d'autrui.</p> <p data-bbox="779 1423 1333 1455">2.3 Démonstration de réceptivité aux propos.</p> <p data-bbox="779 1465 1403 1497">2.4 Respect des règles de l'éthique professionnelle.</p> <p data-bbox="779 1507 1425 1570">2.5 Utilisation d'un langage approprié aux personnes et aux situations.</p>

Code : 0197

3 Rédiger des documents à caractère informatif.

3.1 Utilisation appropriée d'un logiciel de traitement de texte.

3.2 Rédaction conforme aux règles de grammaire, d'orthographe et de syntaxe.

3.3 Clarté, précision et cohérence du texte compte tenu du message.

3.4 Production de documents propres et lisibles.

3.5 Utilisation d'une terminologie juste et adaptée au ou à la destinataire.

4 Évaluer la qualité de sa communication.

4.1 Analyse critique de ses forces et de ses faiblesses.

4.2 Détermination de moyens propres à améliorer la qualité de sa communication.

Code : 0198

OBJECTIF	STANDARD
<p data-bbox="203 420 519 451">Énoncé de la compétence</p> <p data-bbox="203 493 722 588">Analyser le contexte de vie familiale et sociale d'un ou d'une enfant et en déterminer les effets sur son comportement.</p> <p data-bbox="203 945 544 976">Éléments de la compétence</p> <p data-bbox="203 1018 665 1081">1 Analyser les conditions de vie dans lesquelles évolue l'enfant.</p>	<p data-bbox="779 420 1071 451">Contexte de réalisation</p> <ul data-bbox="779 493 1388 892" style="list-style-type: none">• À partir de situations de travail variées.• À partir d'observations effectuées dans ses interventions auprès de l'enfant et au cours de rencontres avec ses parents.• En collaboration avec les parents et les collègues de travail.• En interdisciplinarité avec des ressources professionnelles.• Dans les limites des interventions liées à l'exercice de la profession.• À l'aide des documents de référence pertinents. <p data-bbox="779 945 1088 976">Critères de performance</p> <ol data-bbox="779 1018 1421 1375" style="list-style-type: none">1.1 Collecte de l'information pertinente.1.2 Établissement d'un portrait réaliste de la situation socio-économique de la famille de l'enfant.1.3 Établissement de liens pertinents entre la situation économique de la famille de l'enfant et le contexte sociopolitique.1.4 Prise de distance critique par rapport à des jugements spontanés concernant la famille de l'enfant.

Code : 0198

2 Analyser la structure et le fonctionnement de la famille de l'enfant.

- 2.1 Reconnaissance du type de famille auquel appartient l'enfant et des effets sur son comportement.
- 2.2 Relevé des modèles familiaux qui influent sur le comportement de l'enfant.
- 2.3 Établissement de liens pertinents entre les valeurs familiales relevées et l'appartenance ethnique de la famille.
- 2.4 Perception des rôles remplis à l'intérieur de la famille.
- 2.5 Établissement de liens pertinents entre les rôles observés et la transformation sociale des rôles familiaux.
- 2.6 Explications logiques des différences dans les comportements familiaux à la lumière de l'appartenance ethnique.
- 2.7 Prise de distance critique par rapport à des jugements spontanés concernant la famille de l'enfant.
- 2.8 Respect des règles de l'éthique professionnelle dans ses rencontres et des discussions avec les parents, les collègues et les personnes-ressources.

3 Établir des liens entre le contexte de vie de l'enfant et son comportement en milieu de garde.

- 3.1 Relevé de l'incidence des problèmes sociaux sur le fonctionnement de la famille de l'enfant.
- 3.2 Établissement de liens pertinents entre les problèmes familiaux en cause et le comportement de l'enfant.
- 3.3 Prise de distance critique par rapport à des jugements spontanés concernant la famille.

Code : 0199

OBJECTIF	STANDARD
<p data-bbox="203 422 521 457">Énoncé de la compétence</p> <p data-bbox="203 495 683 558">Analyser les besoins particuliers d'un ou d'une enfant.</p> <p data-bbox="203 835 542 871">Éléments de la compétence</p> <p data-bbox="203 909 748 1010">1 Analyser les besoins de l'enfant présentant un problème d'adaptation ou de comportement.</p>	<p data-bbox="781 422 1068 457">Contexte de réalisation</p> <ul data-bbox="781 495 1382 779" style="list-style-type: none">• À partir de situations de travail variées mettant en cause des enfants présentant des besoins particuliers.• En collaboration avec les parents et les collègues de travail.• En interdisciplinarité avec des ressources professionnelles.• À l'aide des documents de référence pertinents. <p data-bbox="781 835 1089 871">Critères de performance</p> <ol data-bbox="781 909 1414 1398" style="list-style-type: none">1.1 Repérage des comportements et des réactions de l'enfant en situation individuelle et en situation de groupe.1.2 Utilisation de stratégies et de moyens permettant de cerner les causes du comportement de l'enfant.1.3 Manifestation de jugement, de tact et d'éthique professionnel dans ses consultations auprès des personnes.1.4 Pertinence de l'information recueillie.1.5 Établissement de liens pertinentes entre le comportement de l'enfant, l'information recueillie et les besoins à satisfaire chez ce dernier ou cette dernière.

Code : 0199	
2 Analyser les besoins de l'enfant issu d'une famille d'immigrants nouvellement implantée.	<p>2.1 Relevé des particularités culturelles de la famille de l'enfant.</p> <p>2.2 Repérage des difficultés de l'enfant sur le plan langagier.</p> <p>2.3 Repérage des comportements de refus du groupe d'enfants à accepter un enfant d'ethnie différente.</p> <p>2.4 Pertinence des consultations auprès des collègues de travail et de personnes-ressources en vue de clarifier sa compréhension de la situation.</p> <p>2.5 Établissement de liens pertinents entre la situation vécue par l'enfant et ses besoins.</p>
3 Analyser les besoins de l'enfant handicapé.	<p>3.1 Relevé des incapacités et des limitations fonctionnelles découlant de la déficience physique ou intellectuelle de l'enfant.</p> <p>3.2 Établissement d'une relation pertinente entre les réactions et les comportements de l'enfant et la déficience en cause.</p> <p>3.3 Repérage des comportements de refus du groupe à accepter l'enfant.</p> <p>3.4 Utilisation de ressources professionnelles susceptibles de faciliter sa compréhension de la situation en cause.</p> <p>3.5 Manifestation de jugement dans sa communication avec les ressources professionnelles.</p> <p>3.6 Établissement de liens pertinents entre la situation vécue par l'enfant et ses besoins.</p> <p>3.7 Détermination juste des modifications à apporter à l'aménagement des locaux et à l'équipement ainsi qu'à l'organisation des activités.</p> <p>3.8 Détermination juste des besoins en matériel adapté.</p>

Code : 019A

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Fournir de l'aide à l'enfant.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Percevoir et évaluer les besoins d'aide de l'enfant.</p> <p>2 Intervenir auprès de l'enfant.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• Dans le contexte des activités quotidiennes.• À des enfants d'âges variés.• À partir d'un besoin relevé par l'éducatrice ou l'éducateur ou d'un besoin exprimé par l'enfant.• En collaboration avec les parents de l'enfant et les collègues de travail. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Perception des besoins exprimés et des besoins non exprimés par l'enfant.</p> <p>1.2 Détermination juste de la capacité de l'enfant à répondre lui-même ou elle-même à ses besoins.</p> <p>1.3 Détermination juste de la nature et du degré de l'aide à fournir à l'enfant.</p> <p>1.4 Prise en considération du stade de développement de l'enfant et des particularités de la situation.</p> <p>1.5 Collecte de l'information pertinente et transmission de cette information aux parents et aux collègues.</p> <p>2.1 Pertinence des moyens utilisés en fonction de la nature de l'aide à procurer à l'enfant.</p> <p>2.2 Prise en considération du besoin de développer l'autonomie de l'enfant.</p> <p>2.3 Utilisation de stratégies permettant à l'enfant de participer au processus de résolution de problèmes.</p> <p>2.4 Adoption d'attitudes d'aide favorisant le développement de l'estime de soi chez l'enfant.</p> <p>2.5 Partage de l'information avec les collègues et les parents relativement à la nature des interventions effectuées auprès de l'enfant.</p>

Code : 019A

3 Évaluer la pertinence de ses interventions auprès de l'enfant.

- 3.1 Relevé des résultats obtenus chez l'enfant et de ses réactions.
- 3.2 Pertinence de l'adaptation des stratégies et des moyens utilisés.
- 3.3 Pertinence des consultations faites auprès des parents et des collègues.
- 3.4 Justesse des stratégies et des moyens nouvellement retenus.

Code : 019B

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Exploiter sa créativité dans un contexte d'intervention professionnelle.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Cerner un besoin de création.</p> <p>2 Rechercher et proposer des idées.</p> <p>3 Retenir une idée et la développer.</p> <p>4 Évaluer son potentiel de créativité.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• À partir de situations de travail variées.• À l'aide de documents de référence susceptibles de stimuler son inspiration.• À l'aide du matériel nécessaire. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Relevé d'un besoin en fonction d'une situation donnée.</p> <p>1.2 Clarification du besoin en fonction des effets escomptés.</p> <p>2.1 Utilisation d'outils et de méthodes de recherche appropriés.</p> <p>2.2 Manifestation de curiosité et d'ouverture d'esprit.</p> <p>2.3 Proposition d'idées novatrices en lien avec le besoin relevé.</p> <p>2.4 Manifestation de dynamisme et de confiance en soi au moment de proposer ses idées.</p> <p>3.1 Application correcte des techniques de créativité.</p> <p>3.2 Formulation de détails complémentaires visant à donner une forme plus définie à l'idée retenue.</p> <p>3.3 Manifestation de l'esprit d'innovation.</p> <p>4.1 Manifestation d'un esprit autocritique.</p> <p>4.2 Détermination de moyens susceptibles d'améliorer ses possibilités de création.</p>

Code : 019C

OBJECTIF	STANDARD
<p data-bbox="203 422 521 457">Énoncé de la compétence</p> <p data-bbox="203 495 698 558">Définir l'approche pédagogique à adopter avec l'enfant.</p> <p data-bbox="203 800 542 835">Éléments de la compétence</p> <p data-bbox="203 873 698 909">1 Examiner la situation d'apprentissage.</p> <p data-bbox="203 1188 724 1318">2 Analyser, à la lumière des modèles pédagogiques existants, les possibilités d'approche dans son intervention auprès de l'enfant.</p> <p data-bbox="203 1646 735 1709">3 Définir les stratégies et les moyens à privilégier dans son approche de l'enfant.</p>	<p data-bbox="779 422 1068 457">Contexte de réalisation</p> <ul data-bbox="779 495 1396 741" style="list-style-type: none"><li data-bbox="779 495 1396 594">• En vue des interventions à effectuer auprès d'un ou d'une enfant, en situation individuelle ou en situation de groupe.<li data-bbox="779 600 1396 699">• À partir des principes de base du programme éducatif des centres à la petite enfance et des services de garde en milieu scolaire.<li data-bbox="779 705 1396 741">• À l'aide des documents de référence pertinents. <p data-bbox="779 800 1089 835">Critères de performance</p> <p data-bbox="779 873 1382 936">1.1 Relevé des éléments liés aux particularités de l'enfant et du groupe d'enfants.</p> <p data-bbox="779 947 1382 1010">1.2 Relevé des éléments relatifs au contexte de la situation.</p> <p data-bbox="779 1020 1390 1150">1.3 Relevé de facteurs externes à la situation d'apprentissage et susceptibles d'influer sur le comportement de l'enfant ou du groupe d'enfants.</p> <p data-bbox="779 1188 1422 1287">2.1 Reconnaissance des rôles attribués à l'enfant et à l'adulte en fonction des différents modèles pédagogiques.</p> <p data-bbox="779 1297 1336 1428">2.2 Établissement de liens cohérents entre les principes et les valeurs sous-jacents aux différents modèles et les approches pédagogiques possibles.</p> <p data-bbox="779 1438 1373 1537">2.3 Perception juste des effets des différentes approches sur la situation d'apprentissage en cause.</p> <p data-bbox="779 1547 1406 1610">2.4 Manifestation dans sa recherche du souci d'une approche de qualité.</p> <p data-bbox="779 1646 1406 1745">3.1 Définition de stratégies et de moyens pertinents en fonction du modèle ou des modèles pédagogiques retenus.</p> <p data-bbox="779 1755 1378 1818">3.2 Prise en considération des particularités de la situation d'apprentissage en cause.</p>

Code : 019D

OBJECTIF	STANDARD
<p data-bbox="203 422 521 457">Énoncé de la compétence</p> <p data-bbox="203 495 703 558">Concevoir des activités de développement global de l'enfant.</p> <p data-bbox="203 1041 542 1077">Éléments de la compétence</p> <p data-bbox="203 1115 672 1150">1 Planifier la conception des activités.</p>	<p data-bbox="779 422 1068 457">Contexte de réalisation</p> <ul data-bbox="779 495 1396 982" style="list-style-type: none">• En vue d'animer des activités éducatives auprès d'un groupe d'enfants d'âges multiples et de groupes d'enfants d'âges différents : poupons, trottineurs et enfants d'âge préscolaire et scolaire.• Individuellement ou avec la participation de collègues de travail ou des enfants, selon les étapes.• À partir de besoins relevés.• À partir des orientations du programme éducatif et des modalités de fonctionnement du milieu de travail.• À l'aide de documents de référence et d'un recueil d'activités. <p data-bbox="779 1041 1089 1077">Critères de performance</p> <ol data-bbox="779 1115 1425 1755" style="list-style-type: none">1.1 Analyse judicieuse des préférences et des besoins de développement d'un ou d'une enfant ou d'un groupe d'enfants.1.2 Prise en considération de l'âge de l'enfant ou des enfants du groupe.1.3 Choix pertinent de la nature et des types d'activités en fonction des résultats de l'analyse et des orientations du programme éducatif.1.4 Manifestation du souci d'inclure des sorties et des thèmes variés dans sa planification.1.5 Pertinente des sources utilisées.1.6 Détermination juste des besoins en ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des activités.1.7 Prise en considération des particularités du développement de l'enfant selon les différents âges.1.8 Prise en considération de la sécurité des enfants.

Code : 019D

2 Concevoir et rédiger de nouvelles activités éducatives.

- 2.1 Pertinence des activités conçues en fonction des résultats de l'analyse et du contexte.
- 2.2 Prise en considération de l'âge et des besoins de l'enfant ainsi que de l'importance du jeu dans son développement global.
- 2.3 Rédaction correcte des activités en fonction de l'ensemble des éléments à y inclure.
- 2.4 Démonstration de créativité dans la conception des activités.
- 2.5 Qualité de la communication écrite.

3 Adapter des activités existantes.

- 3.1 Choix judicieux de l'activité à adapter.
- 3.2 Pertinence des modifications apportées en fonction du contexte, de l'âge et des besoins de l'enfant ou du groupe d'enfants.
- 3.3 Prise en considération des ressources disponibles dans le milieu.

4 Procéder à des consultations sur les activités.

- 4.1 Pertinence des consultations effectuées et des personnes rencontrées.
- 4.2 Écoute attentive des commentaires et des suggestions formulés par les enfants et les collègues de travail.
- 4.3 Précision et clarté des demandes.
- 4.4 Adoption de comportements professionnels et d'ouverture d'esprit dans sa communication avec les personnes.
- 4.5 Respect des modalités de fonctionnement propres au milieu de travail.

Code : 019E

OBJECTIF	STANDARD
<p data-bbox="203 422 521 457">Énoncé de la compétence</p> <p data-bbox="203 495 610 531">Organiser des activités éducatives.</p> <p data-bbox="203 978 542 1014">Éléments de la compétence</p> <p data-bbox="203 1052 589 1087">1 Préparer le matériel éducatif.</p>	<p data-bbox="781 422 1068 457">Contexte de réalisation</p> <ul data-bbox="781 495 1390 919" style="list-style-type: none">• Pour un groupe d'enfants d'âges multiples et pour différents groupes d'enfants d'âges similaires : poupons, trottineurs et enfants d'âges préscolaire et scolaire.• À partir d'activités variées conçues d'avance et d'activités spontanées.• Avec la participation du personnel éducatif, des enfants et des parents.• Dans des contextes de travail différents et dans des aires de jeu variées.• À l'aide de l'équipement et du matériel pédagogique nécessaires. <p data-bbox="781 978 1089 1014">Critères de performance</p> <ol data-bbox="781 1052 1414 1507" style="list-style-type: none">1.1 Évaluation judicieuse des ressources matérielles à se procurer en fonction des ressources disponibles.1.2 Estimation juste des coûts financiers de la tenue des activités.1.3 Pertinence des moyens de financement retenus pour l'organisation des activités.1.4 Préparation appropriée et complète du matériel nécessaire à la tenue de l'activité.1.5 Manifestation de débrouillardise et d'efficacité.1.6 Utilisation de stratégies et de moyens visant à associer les enfants à la préparation du matériel éducatif.

Code : 019E

2 Aménager les lieux des activités.

- 2.1 Aménagement correct des aires de jeu en fonction de la planification et des règles de santé et de sécurité.
- 2.2 Prise en considération de la nécessité d'assurer le déroulement harmonieux et sécuritaire des activités.
- 2.3 Utilisation de stratégies et de moyens visant à associer les enfants à la préparation des aires de jeu.
- 2.4 Manifestation d'un esprit créatif.

3 Organiser des sorties.

- 3.1 Exécution correcte des étapes visant à assurer le déroulement harmonieux des sorties ainsi que la santé et la sécurité des personnes.
- 3.2 Pertinence des moyens utilisés pour assurer la collaboration des parents et des collègues.
- 3.3 Communication appropriée avec les parents et les collègues.
- 3.4 Clarté et précision de l'information fournie aux parents sur les sorties à faire avec les enfants.
- 3.5 Manifestation de débrouillardise et du sens de l'organisation.

4 Se préparer à l'animation des activités et préparer les personnes devant y participer.

- 4.1 Évaluation judicieuse de la préparation à faire en fonction des particularités des activités et de ses aptitudes personnelles.
- 4.2 Utilisation de moyens propices à assurer une animation dynamique et intéressante pour les enfants.
- 4.3 Préparation appropriée des enfants pour les différentes activités.
- 4.4 Communication claire, aux parents, des attentes relatives à leur participation aux activités.
- 4.5 Pertinence des consultations effectuées auprès des collègues de travail.

Code : 019F

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Animer des activités éducatives.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Amorcer l'activité auprès des enfants ou des personnes y participant.</p> <p>2 Procéder à l'exécution de l'activité.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• Auprès d'un groupe d'enfants d'âges multiples et de différents groupes d'enfants d'âges similaires : poupons, trottineurs et enfants d'âge préscolaire et scolaire.• À partir de la planification établie.• Avec la participation du personnel éducatif.• Dans des lieux et des aires de jeu variés.• À l'aide de l'équipement et du matériel éducatif nécessaires. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Présentation appropriée de l'activité, de son déroulement et des consignes y étant associées.</p> <p>1.2 Pertinence des moyens utilisés en vue de susciter l'intérêt des enfants.</p> <p>1.3 Manifestation d'entrain et de dynamisme.</p> <p>2.1 Choix judicieux de la technique d'animation en fonction des périodes de la journée.</p> <p>2.2 Application correcte des techniques d'animation en situations individuelle, collective et en co-animation.</p> <p>2.3 Utilisation de stratégies et de moyens visant à assurer la participation active des enfants à l'activité.</p> <p>2.4 Évaluation continue des réactions des enfants durant l'activité.</p> <p>2.5 Pertinence des modifications apportées à l'animation à la suite des réactions observées et devant les situations imprévues.</p> <p>2.6 Manifestations de dynamisme et d'entrain.</p> <p>2.7 Démonstration du souci constant d'assurer la sécurité des enfants.</p>

Code : 019F

3 Évaluer les résultats de l'activité.

- 3.1 Appréciation juste des éléments satisfaisants et non satisfaisants.
- 3.2 Pertinence des moyens et des outils d'évaluation utilisés.
- 3.3 Prise en considération des commentaires des enfants, des parents et du personnel éducatif.
- 3.4 Détermination pertinente des modifications à apporter à l'activité ou à son animation.

Code : 019G

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Travailler en équipe.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Participer à des réunions d'équipe et à des rencontres de travail.</p> <p>2 Collaborer aux activités quotidiennes avec le personnel éducatif.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• Dans des situations variées.• À l'aide de l'équipement et du matériel nécessaires. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Distinction juste des rôles et des responsabilités de chacun des membres de l'équipe ou du groupe.</p> <p>1.2 Respect des rôles et des responsabilités assignés.</p> <p>1.3 Participation active aux discussions et aux prises de décision.</p> <p>1.4 Manifestation de respect et d'ouverture d'esprit envers les autres membres de l'équipe.</p> <p>1.5 Respect des règles de fonctionnement établies par les membres de l'équipe ou du groupe.</p> <p>1.6 Manifestation d'assentiment aux décisions prises par l'équipe ou le groupe.</p> <p>1.7 Évaluation pertinente de la qualité de sa participation aux réunions d'équipe et aux rencontres de travail.</p> <p>2.1 Manifestation d'équité dans le partage des tâches et des responsabilités.</p> <p>2.2 Transmission, aux moments appropriés, d'une information pertinente relativement aux activités quotidiennes.</p> <p>2.3 Utilisation de moyens visant à favoriser la communication et l'harmonie au sein de l'équipe.</p> <p>2.4 Manifestation d'une attitude de partage dans les réussites et les difficultés.</p> <p>2.5 Adoption d'attitudes et de comportements de soutien.</p> <p>2.6 Évaluation pertinente de la qualité de sa collaboration avec le personnel éducatif.</p>

Code : 019G

3 Faire face aux situations conflictuelles.

- 3.1 Repérage de signes indicateurs d'une situation conflictuelle.
- 3.2 Analyse judicieuse de la situation.
- 3.3 Utilisation de stratégies et de moyens visant à instaurer un climat propice à la résolution du conflit.
- 3.4 Proposition de solutions constructives et pertinentes compte tenu de la situation.
- 3.5 Manifestation d'attitudes propres à l'établissement et au maintien d'une communication efficace.
- 3.6 Respect de ses limites sur le plan physique et émotif dans ses interventions auprès des personnes.
- 3.7 Évaluation pertinente de sa capacité à faire face à une situation conflictuelle.

Code : 019H

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Établir une relation de partenariat avec les parents et les personnes-ressources.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Accueillir les parents au service de garde.</p> <p>2 Collaborer avec les parents au développement de leur enfant.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• À partir de situations de travail variées.• À partir des politiques et des règlements établis par le service de garde.• À l'aide des documents de référence pertinents.• À l'aide du matériel nécessaire. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Application correcte du processus d'accueil et de la démarche de présentation des services offerts.</p> <p>1.2 Pertinence des moyens utilisés pour la présentation des services.</p> <p>1.3 Manifestation d'une attitude respectueuse et chaleureuse.</p> <p>1.4 Absence de préjugés dans son premier contact avec les parents.</p> <p>2.1 Utilisation de stratégies et de moyens favorisant l'établissement d'une relation de confiance avec les parents et le partage de l'information relative à l'expérience personnelle de leur enfant.</p> <p>2.2 Établissement d'une démarche propre à assurer des ententes avec les parents au sujet des interventions éducatives à effectuer auprès des enfants.</p> <p>2.3 Pertinence des interventions effectués auprès des parents dans un contexte d'aide.</p> <p>2.4 Respect des règles de l'éthique professionnelle et des limites de l'exercice de la profession dans sa relation avec les parents.</p> <p>2.5 Manifestation d'écoute, de réceptivité, de patience, de disponibilité et de maîtrise de soi dans sa relation avec les parents.</p> <p>2.6 Ouverture d'esprit et tolérance devant les différences culturelles et éducatives (valeurs).</p> <p>2.7 Reconnaissance et respect des limites relatives aux demandes de collaboration aux activités adressées aux parents.</p>

Code : 019H

3 Collaborer avec des personnes-ressources.

- 3.1 Mise en place de stratégies et de moyens destinés à assurer une collaboration efficace avec les personnes intervenant auprès de l'enfant.
- 3.2 Clarté, justesse et précision de l'information transmise aux personnes en cause.
- 3.3 Utilisation d'outils permettant d'appuyer ses dires dans sa présentation de situations et de faits particuliers.
- 3.4 Adoption de comportements professionnels avec les personnes sollicitées.
- 3.5 Respect des limites de l'exercice de la profession.

4 Effectuer oralement et par écrit le compte rendu de l'expérience personnelle de l'enfant.

- 4.1 Pertinence de l'information fournie en ce qui a trait au développement global de l'enfant.
- 4.2 Utilisation d'une terminologie juste, claire et conforme au message à transmettre.
- 4.3 Absence de tout préjugé dans les propos verbaux et écrits.
- 4.4 Manifestation de tact dans ses commentaires.
- 4.5 Qualité de l'expression orale et écrite ainsi que de la présentation du compte rendu.
- 4.6 Application de mesures visant à assurer la confidentialité de l'information.

Code : 019J

OBJECTIF	STANDARD
<p data-bbox="203 422 521 457">Énoncé de la compétence</p> <p data-bbox="203 495 686 558">Intervenir au regard du comportement de l'enfant et du groupe d'enfants.</p> <p data-bbox="203 915 542 951">Éléments de la compétence</p> <p data-bbox="203 989 524 1024">1 Planifier l'intervention.</p>	<p data-bbox="779 422 1068 457">Contexte de réalisation</p> <ul data-bbox="779 495 1393 856" style="list-style-type: none">• Dans le contexte des activités quotidiennes.• À partir de situations ou de besoins particuliers.• Auprès d'enfants dont l'âge varie entre 0 et 12 ans.• En tenant compte des résultats de l'analyse sur le contexte de vie familiale et sociale de l'enfant ou des enfants.• Avec la collaboration des parents, des collègues de travail et de personnes-ressources.• À l'aide des documents de référence pertinents. <p data-bbox="779 915 1089 951">Critères de performance</p> <ol data-bbox="779 989 1422 1545" style="list-style-type: none">1.1 Définition juste de l'objet et des buts de l'intervention.1.2 Analyse judicieuse des facteurs susceptibles d'influer sur les décisions à prendre relativement à l'intervention.1.3 Choix approprié des stratégies et des moyens à privilégier compte tenu des valeurs et des principes éducatifs.1.4 Pertinence des consultations effectuées auprès des parents, des collègues et des personnes-ressources.1.5 Manifestation d'éthique professionnelle dans sa communication avec les personnes consultées.1.6 Prise de distance critique dans ses propres jugements sur l'enfant, le groupe d'enfants et leur famille.

Code : 019J

<p>2 Mettre en œuvre les stratégies et les moyens d'intervention.</p> <p>3 Évaluer la qualité de ses interventions auprès de l'enfant et du groupe d'enfants.</p> <p>4 Noter l'information relative aux interventions effectuées et la transmettre aux personnes intéressées.</p>	<p>2.1 Accomplissement correct des actions visant à stimuler et à soutenir l'enfant et à le mettre devant la réalité.</p> <p>2.2 Application correcte des techniques d'intervention directe et indirecte.</p> <p>2.3 Manifestation d'attitudes d'aide en fonction des buts poursuivis.</p> <p>2.4 Utilisation de moyens d'intervention appropriés aux différentes situations.</p> <p>2.5 Prise en considération des caractéristiques de l'enfant et du groupe d'enfants, de leurs besoins particuliers ainsi que de la nécessité de protéger sa propre santé physique et mentale.</p> <p>2.6 Prise en considération, au moment d'une intervention auprès d'un ou d'une enfant, des répercussions possibles sur le groupe d'enfants.</p> <p>2.7 Pertinence des observations effectuées et des modifications apportées à la stratégie d'intervention.</p> <p>2.8 Communication efficace avec l'enfant et le groupe d'enfants.</p> <p>3.1 Établissement de liens pertinents entre les actions effectuées et les observations relevées.</p> <p>3.2 Relevé précis des écarts entre les résultats obtenus et les buts poursuivis.</p> <p>3.3 Détermination des modifications à apporter dans ses interventions futures.</p> <p>4.1 Justesse et précision de l'information notée et transmise.</p> <p>4.2 Manifestation de jugement et de tact dans les commentaires formulés.</p> <p>4.3 Respect de la confidentialité de l'information et des règles de l'éthique professionnelle.</p>
---	---

Code : 019K

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Concevoir et réviser le programme éducatif.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Préciser avec les membres du comité le travail à effectuer.</p> <p>2 Rédiger avec les membres du comité les composantes du programme éducatif.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• À partir du programme-cadre des centres de la petite enfance ou du projet éducatif de l'établissement scolaire.• En collaboration avec les membres du comité formé à cet effet.• À l'aide des documents de référence pertinents. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Relevé des principes et des valeurs définis dans le programme-cadre ou le projet éducatif.</p> <p>1.2 Précision des éléments de contenu à prévoir.</p> <p>1.3 Prise en considération des particularités du service de garde et de sa clientèle.</p> <p>1.4 Participation active aux discussions et aux prises de décision.</p> <p>1.5 Utilisation de mécanismes de concertation appropriés avec les membres de l'équipe.</p> <p>2.1 Rédaction claire et précise du contenu des textes.</p> <p>2.2 Respect des principes de base et des valeurs définis dans le programme-cadre ou le projet éducatif.</p> <p>2.3 Manifestation d'attitudes favorisant un travail d'équipe efficace et harmonieux.</p> <p>2.4 Qualité de la rédaction des textes.</p>

Code : 019K

3 Mettre le programme éducatif à jour avec les membres du comité.

- 3.1 Détermination judicieuse des éléments du programme susceptibles de faire l'objet de modifications.
- 3.2 Adoption d'une attitude d'écoute et de respect pour l'opinion des personnes en cause.
- 3.3 Utilisation de stratégies et de moyens visant à obtenir un consensus sur les changements à apporter au programme éducatif.
- 3.4 Rédaction claire et précise des modifications retenues par le comité.
- 3.5 Respect des règles grammaticales dans la rédaction du texte.

Code : 019L

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Organiser un service de garde à l'enfance.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Analyser les possibilités d'organiser un service de garde.</p> <p>2 Déterminer les critères visant à assurer la qualité du service de garde à organiser.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• Soit au sein d'un groupe promoteur en vue de la mise sur pied d'un nouveau centre à la petite enfance ou d'un service de garde en milieu scolaire.• Soit de façon plus autonome en vue de la mise sur pied d'un service de garde en milieu familial.• Soit de façon plus autonome en vue de la mise sur pied d'un service de garde en milieu familial.• À l'aide de l'ensemble des lois et des règlements en vigueur nécessaires à la mise sur pied du service.• À l'aide des documents de référence pertinents. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Collecte et analyse détaillée de l'information relative aux besoins de garde.</p> <p>1.2 Prise en considération, au moment de son analyse, de la réglementation en vigueur et des exigences propres aux différents organismes en cause.</p> <p>1.3 Examen sérieux de la faisabilité du projet compte tenu des ressources humaines, matérielles, financières et pédagogiques nécessaires.</p> <p>1.4 Présentation d'un projet clair, détaillé et correspondant aux besoins analysés.</p> <p>2.1 Utilisation correcte des outils d'évaluation existants.</p> <p>2.2 Choix judicieux des critères de qualité à privilégier dans la mise sur pied du service.</p> <p>2.3 Prise en considération dans ses choix des valeurs et des principes éducatifs établis dans le programme-cadre ou le projet éducatif.</p>

Code : 019L

<p>3 Planifier l'aménagement des locaux et l'achat des ressources matérielles.</p> <p>4 Établir les prévisions budgétaires ou participer à leur établissement, selon le cas.</p> <p>5 Déterminer les achats à effectuer.</p>	<p>3.1 Exécution d'une esquisse respectant les principes et les règles d'aménagement des aires de jeu, services et circulation.</p> <p>3.2 Collaboration et communication appropriées avec les membres du groupe promoteur et les autres personnes en cause.</p> <p>3.3 Détermination juste et précise des besoins en équipement, en mobilier, en jeux et en matériel éducatif.</p> <p>3.4 Respect de la réglementation en vigueur.</p> <p>3.5 Prise en considération de la santé et de la sécurité des personnes.</p> <p>4.1 Établissement juste des coûts d'aménagement des locaux ou transmission de données utiles à leur établissement.</p> <p>4.2 Établissement juste des coûts d'achat de l'équipement, du mobilier, des jeux et du matériel éducatif.</p> <p>4.3 Prévision réaliste des dépenses relatives au budget d'implantation et d'exploitation du service.</p> <p>4.4 Prévision réaliste des subventions et autres sources de revenus nécessaires au budget d'implantation et d'exploitation.</p> <p>4.5 Participation active et appropriée au sein du groupe de travail.</p> <p>4.6 Pertinence des consultations faites auprès de personnes en cause dans le projet.</p> <p>4.7 Discernement et jugement dans les décisions prises.</p> <p>4.8 Établissement judicieux des priorités dans la répartition du budget en fonction des montants disponibles et des exigences établies.</p> <p>5.1 Précision des achats à effectuer en fonction des besoins et du budget.</p> <p>5.2 Manifestation de jugement dans le choix de l'équipement, du mobilier, des jeux et du matériel éducatif.</p> <p>5.3 Prise en considération de la santé et de la sécurité des personnes.</p>
--	--

Code : 019L

<p>6 Établir les règles de fonctionnement du service.</p>	<p>6.1 Prise en considération de la réglementation en vigueur. 6.2 Établissement clair et précis des règles de régie interne relativement aux services offerts. 6.3 Manifestation de jugement. 6.4 Pertinence des consultations effectuées auprès des personnes intéressées par le projet. 6.5 Rédaction correcte des fiches d'inscription et des contrats de service avec les parents. 6.6 Clarté et propreté des documents produits.</p>
<p>7 Procéder ou participer à l'engagement de personnel.</p>	<p>7.1 Évaluation judicieuse des besoins à satisfaire. 7.2 Rédaction complète et détaillée des responsabilités, des tâches et des qualifications relatives au poste à pourvoir. 7.3 Application correcte des techniques d'entrevue. 7.4 Adoption de comportements conformes aux règles de l'éthique professionnelle. 7.5 Sélection judicieuse des candidates et des candidats à engager ou à proposer au groupe de travail. 7.6 Établissement d'un contrat de travail approprié au poste à pourvoir. 7.7 Respect de la réglementation en vigueur.</p>
<p>8 Promouvoir les services offerts.</p>	<p>8.1 Création d'outils promotionnels appropriés au services offerts. 8.2 Prise en considération de l'image professionnelle à projeter. 8.3 Application correcte des principes de marketing. 8.4 Mise en valeur des avantages des services offerts. 8.5 Manifestation de créativité, de dynamisme et d'entregent. 8.6 Qualité de la communication orale et écrite.</p>

Code : 019M

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Assurer des services éducatifs à un groupe d'enfants.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Planifier la démarche éducative.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• Dans un milieu offrant des services de garde à des enfants dont l'âge varie entre 0 et 12 ans.• À partir des normes de fonctionnement du service et d'une banque d'activités éducatives.• Individuellement ou en collaboration avec des collègues selon les étapes de la démarche.• En tenant compte des orientations du programme éducatif.• À l'aide de la réglementation en vigueur et des documents de référence pertinents.• À l'aide de l'équipement et du matériel appropriés. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none">1.1 Évaluation judicieuse des particularités du groupe : nombre d'enfants, âge, besoins et préférences.1.2 Choix approprié des activités éducatives en fonction du groupe d'enfants et de la nécessité d'alterner les types d'activités et les formes d'animation.1.3 Vérification de la disponibilité des ressources humaines et matérielles nécessaires à la tenue des activités.1.4 Établissement d'un plan hebdomadaire réaliste et détaillé des activités éducatives à effectuer auprès des enfants et des autres activités inhérentes à sa tâche.1.5 Répartition judicieuse des activités éducatives en fonction du lieu, du moment et de la durée de chacune.1.6 Prise en considération des facteurs susceptibles d'influer sur la planification établie.1.7 Pertinence des solutions de remplacement retenues.1.8 Respect des normes de fonctionnement propres au service de garde en cause.

Code : 019M

2 Organiser le travail.

- 2.1 Organisation méthodique du travail.
- 2.2 Manifestation d'initiative et de débrouillardise.
- 2.3 Utilisation judicieuse et efficace des ressources du milieu.
- 2.4 Prise en considération des particularités du groupe d'enfants.

3 Effectuer le travail.

- 3.1 Accomplissement correct de l'ensemble des activités de travail nécessaires.
- 3.2 Application de méthodes de travail efficaces.
- 3.3 Création d'un climat de travail harmonieux.
- 3.4 Manifestation d'autonomie, de dynamisme, du sens des responsabilités, de flexibilité et d'adaptation aux situations.
- 3.5 Respect des règles de l'éthique professionnelle et des limites de l'exercice de la profession.
- 3.6 Respect des mesures de sécurité, de la réglementation en vigueur et des modalités de fonctionnement du service.
- 3.7 Qualité de sa communication avec les enfants, leurs parents et les collègues.
- 3.8 Consignation des faits significatifs observés dans son action éducative auprès des enfants.

4 Évaluer la qualité de sa démarche éducative.

- 4.1 Analyse judicieuse des résultats de son action éducative auprès des enfants et de la qualité de ses relations avec les parents et les collègues.
- 4.2 Prise en considération des valeurs et des principes éducatifs définis.
- 4.3 Utilisation d'outils et de moyens d'auto-évaluation pertinents.
- 4.4 Manifestation de jugement et du sens critique.
- 4.5 Prise en considération des commentaires des personnes en cause.
- 4.6 Manifestation d'une attitude positive et réceptive devant la critique.
- 4.7 Détermination juste des aspects de son travail à améliorer et des moyens d'en optimiser l'efficacité.

INTENTIONS ÉDUCATIVES EN FORMATION GÉNÉRALE

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE ET FORMATION GÉNÉRALE PROPRE

Français, langue d'enseignement et littérature

Par l'enseignement de la littérature, la formation générale en français a pour objet autant d'élargir les connaissances dans les domaines littéraire et culturel que d'améliorer la maîtrise de la langue, maîtrise qui constitue la base de l'apprentissage dans tous les domaines du savoir. De plus, cette formation vise à développer les capacités d'analyse, de synthèse et de critique indispensables au travail intellectuel. Enfin, elle est conçue en vue d'une meilleure intégration sociale de l'individu qui peut, ainsi, mieux se situer par rapport à son milieu culturel et mieux s'exprimer oralement et par écrit.

Principes

- 1) La fréquentation constante de la littérature permet d'établir des liens entre des œuvres, des époques et des idées. Elle permet aussi à l'étudiant ou l'étudiante de s'inscrire dans une culture vivante, actualisée et diversifiée. Elle lui permet enfin de favoriser le développement d'habitudes de lecture et une plus grande ouverture à la culture. L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux par ensemble de la formation générale commune, permet d'atteindre ces objectifs.
- 2) Les œuvres et les textes littéraires choisis respectent les caractéristiques suivantes : ils ont marqué l'histoire de la littérature d'expression française; ils appartiennent à des époques différentes; ils touchent aux quatre principaux genres littéraires (poésie, théâtre, discours narratif, essai) qui se trouvent répartis dans les trois ensembles de la formation générale commune et chacun des ensembles doit toucher à au moins deux genres différents. Ces choix assurent une place équilibrée à la littérature québécoise. Les œuvres additionnelles et un certain nombre des textes littéraires choisis peuvent être des traductions d'œuvres ou de textes appartenant aux littératures étrangères.
- 3) La pratique régulière de la lecture et de l'écriture procure à l'étudiant ou à l'étudiante une plus grande autonomie de pensée et une plus grande qualité d'expression. De même, le souci de la maîtrise de la langue amène progressivement l'étudiant ou l'étudiante, d'un ensemble à l'autre, à mieux reconnaître et à mieux corriger ses erreurs.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, pourra rendre compte que :

- sur le plan des acquis cognitifs, il ou elle sera capable :
 - d'analyser, d'expliquer et d'apprécier des textes littéraires, ainsi que d'autres types de discours, et d'en rendre compte par écrit de façon cohérente, organisée et dans une langue correcte;
 - de reconnaître des procédés littéraires et langagiers et d'en apprécier la contribution dans le projet d'un texte;
 - de reconnaître et d'analyser les particularités d'une situation de communication et d'y adapter son discours, que ce soit oralement ou par écrit;
 - d'organiser logiquement sa pensée et son discours en fonction d'une intention;
 - de porter un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses tant sur le plan des idées que sur celui de la langue.

- sur le plan des acquis culturels, il ou elle sera capable :
 - de reconnaître des représentations du monde attachées à des œuvres et à des époques;
 - d’apprécier les représentations du monde qu’offrent les textes littéraires et de se situer par rapport à elles;
 - de préciser les éléments majeurs de l’héritage culturel vivant et d’en saisir les résonances dans le monde actuel;
 - de reconnaître en quoi la littérature peut être un outil de compréhension du monde.

Séquence des objectifs et des standards

La formation générale en français, langue d’enseignement et littérature, qui comprend quatre ensembles, tient compte de la coordination nécessaire entre les objectifs de la cinquième secondaire et ceux du collégial.

Les trois ensembles dans la composante de formation générale commune à tous les programmes sont expressément conçus en une séquence présentant une logique pédagogique graduée : de l’analyse à l’explication et de l’explication à la critique. Le respect de cette séquence est garant de la progression des apprentissages.

Dans ces trois ensembles, la littérature est au cœur de l’acquisition des compétences intellectuelles et des apprentissages langagiers. L’étude des œuvres et des textes littéraires permet de reconnaître des éléments du langage littéraire, de situer les œuvres et les textes en question dans leur contexte culturel et sociohistorique et d’en dégager les significations. Cette étude s’exprime dans la rédaction de commentaires et d’analyses de textes littéraires et de dissertations explicatives ou critiques.

L’ensemble dans la composante de formation générale propre aux programmes a été conçu de manière à s’ouvrir aux différents champs d’études. L’accent est mis sur la communication écrite et orale et le but ultime est l’acquisition d’habiletés transférables, notamment dans des situations particulières de communication liées au champ d’études de l’étudiant ou de l’étudiante.

Philosophie

L’enseignement de la philosophie a pour objet la formation de la personne pour elle-même et en tant que citoyen ou citoyenne ayant un rôle politique, social et professionnel à jouer. Il forme à la réflexion critique et méthodique sur des questions qui préoccupent les êtres humains dans leur quête de sens ou de vérité.

Principes

- 1) La philosophie participe en Occident d’une culture qui se donne pour point d’appui la raison dans l’étude des questions fondamentales. En conséquence, la formation en philosophie permet d’initier l’étudiant ou l’étudiante aux apports de la méthode et de la réflexion philosophiques pour la construction de sa pensée et la direction de son action. À cette fin, elle permet de lui transmettre des connaissances sur les œuvres et la pensée de certains philosophes et elle l’aide à acquérir et à développer les capacités nécessaires à la conduite rigoureuse de la raison.
- 2) L’esprit de libre examen que propose la philosophie conduit l’étudiant ou l’étudiante au questionnement et à l’exercice du jugement critique; cela l’habitue à revenir sur sa façon de penser afin d’en considérer le bien-fondé. En conséquence, la formation en philosophie rend l’étudiant ou l’étudiante apte à interroger les évidences et à nuancer sa réflexion.

- 3) La philosophie tend vers des réponses universelles. En conséquence, la formation en philosophie permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'acquérir et de développer l'aptitude à la pensée abstraite.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en philosophie pourra rendre compte que :

- sur le plan théorique, il ou elle connaît :
 - des éléments majeurs de l'héritage vivant de la culture philosophique;
 - différentes formes de rationalité à l'œuvre dans les discours sur la réalité et leur situation dans l'histoire de l'Occident;
 - des concepts clés, des principes et des théories à l'aide desquels des conceptions philosophiques permettent de définir l'être humain;
 - des outils conceptuels et théoriques nécessaires à la réflexion sur des problèmes éthiques;
 - les règles de base du discours et de l'argumentation philosophiques;

- sur le plan des habiletés, il ou elle est apte :
 - à questionner, à conceptualiser, à analyser, à synthétiser, à raisonner, à argumenter, à juger;
 - à comparer des idées pour élaborer sa pensée;
 - à formuler des jugements critiques en tenant compte de principes généralisables;
 - à utiliser les connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome;
 - à appliquer ses connaissances et ses jugements théoriques à l'analyse de situations et à l'action;
 - à poursuivre une discussion de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de base de la logique et de l'argumentation;

- sur le plan des attitudes, il ou elle :
 - valorise la raison et le dialogue pour analyser toute question;
 - reconnaît la nécessité de la réflexion critique;
 - a conscience de l'importance des idées et de leur histoire;
 - situe sa réflexion sur le plan de l'universel;
 - fait preuve d'ouverture par rapport à des façons de penser différentes de la sienne;
 - perçoit la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle;
 - reconnaît sa responsabilité en tant que personne et à titre de citoyen ou de citoyenne.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en philosophie sont conçus en une séquence d'apprentissage sur le plan des contenus thématiques, des habiletés intellectuelles et de l'histoire de la pensée. Ils sont élaborés en continuité de manière à ce que les acquis théoriques et pratiques liés au premier ensemble soient réinvestis dans les deux ensembles suivants.

Le premier ensemble porte sur l'apprentissage de la démarche philosophique dans le cadre de l'avènement et du développement de la rationalité occidentale. La rationalité grecque s'étant grandement développée à travers la pratique du questionnement et de l'argumentation, l'étude de la pensée gréco-latine est mise au service des objectifs d'acquisition personnelle d'une habileté à questionner et à

argumenter. L'étudiant ou l'étudiante prend ainsi connaissance de la façon dont des penseurs traitent philosophiquement d'une question et se livre personnellement à cet exercice en élaborant une argumentation philosophique. L'analyse de texte et la rédaction d'un texte argumentatif sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le deuxième ensemble permet d'allier les acquis de la démarche philosophique à l'élaboration de problématiques reliées à des conceptions de l'être humain, ce qui aura une incidence sur la compréhension et l'application des théories éthiques et politiques. L'étudiant ou l'étudiante prend connaissance des concepts clés et des principes à l'aide desquels des conceptions modernes et contemporaines permettent de définir l'être humain et s'ouvre à l'importance de ces dernières au sein de la culture occidentale. Il ou elle les analyse, les commente et les compare à propos de certains thèmes ou problématiques afin de s'en faire une représentation cohérente. Le commentaire critique et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le troisième ensemble vise à ce que l'on amène l'étudiant ou l'étudiante à se situer de façon critique et autonome par rapport aux valeurs éthiques. Il ou elle prend connaissance de différentes théories éthiques et politiques et les applique à des situations contemporaines relevant de la vie personnelle, sociale et politique. L'analyse de problématiques actuelles, concernant le champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante, et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Les trois ensembles en philosophie contribuent à la transmission de la culture comme héritage de civilisation, au développement de la pensée rationnelle, à l'élaboration d'une conception éclairée de l'être humain et à la consolidation d'une éthique personnelle et sociale. Ils ont pour objet subsidiaire de permettre de développer l'aptitude à la lecture et à l'écriture. En ce sens, un accent est mis dans chaque ensemble sur la fréquentation d'une œuvre dans son intégralité ou sur l'analyse d'extraits majeurs, ainsi que sur la production écrite.

Anglais, langue seconde

La formation générale en anglais, langue seconde, a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à maîtriser davantage la langue anglaise et à s'ouvrir à une autre culture. Appelé à communiquer dans un monde où la connaissance de l'anglais a une grande importance, l'étudiant ou l'étudiante devra acquérir au collégial des habiletés de communication pratiques ayant trait à des situations de travail ou à des études supérieures.

Principes

- 1) La formation générale en anglais permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'atteindre un niveau de compréhension de cette langue qui va au delà de données strictement factuelles, de communiquer avec aisance dans des situations variées dont le degré de complexité correspond à celui que l'on rencontre habituellement à l'ordre d'enseignement collégial, de s'exprimer avec plus de précision et de développer l'habileté de s'autocorriger.
- 2) La formation générale en anglais permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'intégrer progressivement certains éléments de la culture anglophone et de s'ouvrir davantage au monde.
- 3) Puisqu'elle fait partie intégrante de sa formation générale, l'étude de l'anglais permet à l'étudiant ou à l'étudiante de développer son esprit critique et de structurer sa pensée tout en lui faisant prendre davantage conscience des mécanismes et des moyens d'expression particuliers à cette langue aussi bien qu'à sa langue d'enseignement.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en anglais, langue seconde, pourra, selon son niveau de compétence, démontrer :

- sur le plan des connaissances, qu'il ou elle :
 - connaît le vocabulaire nécessaire pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
 - connaît différentes techniques de lecture nécessaires pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
 - connaît la structure et la forme de différents documents relatifs aux études supérieures ou au marché du travail;
 - connaît différents ouvrages de références rédigés en anglais;
 - connaît des éléments de la culture du monde anglophone;

- sur le plan des habiletés, qu'il ou elle peut :
 - communiquer clairement en respectant le code grammatical de la langue anglaise;
 - communiquer de façon structurée dans des situations dont le degré de complexité correspond à celui des études supérieures ou du marché du travail;
 - obtenir et utiliser de l'information pertinente provenant d'ouvrages rédigés en langue anglaise;
 - établir des rapports sociaux et professionnels en anglais;
 - accéder à la culture anglophone;
 - intégrer dans une communication en anglais les connaissances et les habiletés acquises dans l'ensemble de sa formation collégiale;

- sur le plan des attitudes, qu'il ou elle :
 - a conscience de la contribution de l'anglais dans son domaine;
 - a conscience de différents aspects de la culture anglophone.

Séquence des objectifs et des standards

Pour répondre aux divers besoins d'apprentissage des étudiants et des étudiantes du collégial, les ensembles en anglais, langue seconde, sont répartis selon quatre niveaux. Pour chaque niveau, les deux ensembles sont conçus en séquence de façon à ce que les acquis liés au premier ensemble demeurent implicites dans les standards du deuxième ensemble.

Le premier ensemble, celui de la formation générale commune à tous les programmes d'études, a pour objet le passage à un niveau supérieur de maîtrise de la langue anglaise en proposant une variété de thèmes et de situations qui demandent une compréhension plus profonde que celle qui est exigée à l'ordre d'enseignement secondaire et qui conduisent à des communications impliquant un enrichissement du vocabulaire et une plus grande précision grammaticale.

Le deuxième ensemble, celui de la formation propre aux programmes, porte sur la consolidation de la compétence acquise en formation générale commune tout en l'enrichissant d'éléments particuliers correspondant au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. De plus, cet ensemble favorise chez l'étudiant ou l'étudiante la clarté de l'expression et l'aisance de la communication dans des tâches pratiques appropriées.

Éducation physique

L'enseignement de l'éducation physique a pour objet, dans la formation de l'étudiant ou de l'étudiante, le développement de la personne pour elle-même ainsi que l'adoption de comportements responsables en matière de santé et de mieux-être.

Principes

- 1) L'éducation physique permet d'initier l'étudiant ou l'étudiante à une pratique de l'activité physique inscrite dans une prise en charge de sa santé. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet de s'approprier des concepts et des connaissances issus des recherches et de les appliquer méthodiquement à des activités physiques susceptibles de l'amener à adopter des comportements correspondant à de saines habitudes de vie.
- 2) L'éducation physique permet d'augmenter, chez l'étudiant ou l'étudiante, la motivation et la persévérance à pratiquer une activité physique, par une amélioration de son efficacité. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'appliquer une démarche d'apprentissage en vue d'améliorer ses aptitudes (habiletés et attitudes) à pratiquer une activité physique, et de prendre conscience des facteurs ayant contribué à augmenter sa motivation et sa persévérance.
- 3) L'éducation physique contribue à rendre l'étudiant ou l'étudiante responsable de la prise en charge de sa santé par le maintien ou l'amélioration de sa condition physique et la pratique raisonnable de l'activité physique. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'harmoniser la pratique efficace de l'activité physique avec les facteurs favorisant la santé.
- 4) L'éducation physique permet de sensibiliser l'étudiant ou l'étudiante à la pertinence de diffuser dans son milieu les connaissances et les comportements acquis. À cette fin, par l'entremise des plaisirs retirés et du mieux-être ressenti dans les activités d'apprentissage, l'étudiant ou l'étudiante acquiert la motivation nécessaire pour inciter les autres à la pratique régulière de l'activité physique et à l'adoption de saines habitudes de vie.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en éducation physique pourra rendre compte :

- sur le plan théorique, qu'il ou elle connaît :
 - les liens entre l'activité physique, les habitudes de vie et la santé par le recours à des données issues des recherches scientifiques;
 - les principes issus de ces recherches pour améliorer ou maintenir sa condition physique;
 - des moyens d'évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités pouvant optimiser sa santé;
 - les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
 - une méthode de formulation d'objectifs;
 - les facteurs facilitant la pratique durable d'activités physiques.

- sur le plan des habiletés, qu'il ou elle est capable :
 - de choisir des activités physiques tenant compte de ses facteurs de motivation, de ses capacités et de ses besoins;
 - d'établir des relations entre les habitudes de vie et la santé;
 - d'appliquer les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
 - de formuler des objectifs réalistes, mesurables, motivants et situés dans le temps ;
 - de raffiner la maîtrise de techniques, de tactiques et de stratégies de base associées aux activités sportives, d'expression ou de plein air;
 - d'utiliser ses ressources de créativité et de communication, notamment dans le contexte d'activités physiques impliquant la relation à autrui;
 - d'évaluer ses habiletés, ses attitudes et ses progrès faits dans la pratique d'activités physiques;
 - de maintenir ou d'augmenter de façon personnelle et autonome son niveau de pratique de l'activité physique ainsi que sa condition physique;
 - d'assumer la gestion d'un programme personnel d'activités physiques et des responsabilités dans l'organisation d'activités physiques;

- sur le plan des attitudes, qu'il ou elle peut :
 - percevoir l'importance de prendre en charge sa santé;
 - avoir conscience de la nécessité d'évaluer et de respecter ses capacités et les conditions de réalisation d'une activité physique avant de s'y engager;
 - valoriser, par les connaissances acquises et la pratique de l'activité physique, la confiance en soi, le contrôle de soi, le respect de l'autre et l'esprit de coopération;
 - respecter l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques;
 - apprécier la valeur esthétique et ludique de l'activité physique;
 - promouvoir une vie active et équilibrée comme valeur sociale.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en éducation physique sont conçus en une séquence d'apprentissage. Les deux premiers sont préalables au troisième.

Le premier ensemble porte sur le rapport entre une bonne santé et la pratique de l'activité physique associée à de saines habitudes de vie. L'étudiant ou l'étudiante doit expérimenter une ou quelques activités physiques et les mettre en relation avec ses capacités, ses besoins, sa motivation, ses habitudes de vie et les connaissances en matière de prévention, de manière à faire un choix pertinent et justifié d'activités physiques.

Le deuxième ensemble concerne le processus d'amélioration de l'efficacité par l'intermédiaire d'une démarche par objectifs et ce, dans le contexte d'une activité sportive, d'expression ou de plein air. Dans ce cadre, l'étudiant ou l'étudiante doit faire un relevé initial et évaluer ses habiletés et ses attitudes dans la pratique d'une activité physique, se fixer des objectifs et interpréter les progrès faits afin de s'améliorer.

Le troisième ensemble vise à amener l'étudiant ou l'étudiante à intégrer la pratique de l'activité physique à son mode de vie, notamment par une meilleure gestion des facteurs facilitant cette intégration. Pendant les heures-contact, l'étudiant ou l'étudiante applique les acquis des deux premiers ensembles par une pratique efficace de l'activité physique dans une perspective de santé, d'une part, et par la conception, l'exécution et l'évaluation d'un programme personnel d'activités physiques qu'il ou elle a l'occasion de

pratiquer et de valider sous la supervision de son professeur ou de sa professeure, d'autre part. De plus, les heures allouées au travail personnel permettent à l'étudiant ou à l'étudiante d'achever l'exécution de son programme personnel.

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE

Sciences humaines

Dans le domaine des sciences humaines, les deux ensembles d'objectifs et de standards visent à familiariser l'étudiant ou l'étudiante avec les sciences humaines en tant qu'elles constituent une approche particulière de la réalité humaine.

Le premier ensemble donne lieu à des activités d'apprentissage de sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante de percevoir l'apport d'une ou de plusieurs sciences humaines au regard des grands enjeux contemporains : les objets d'étude des sciences humaines, la contribution des sciences humaines dans la compréhension des enjeux contemporains, les questions futures auxquelles les sciences humaines seront confrontées.

Le deuxième ensemble donne lieu à des activités d'apprentissage de sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante d'analyser, de façon rigoureuse, l'un des grands problèmes de notre temps, selon une ou des approches particulières aux sciences humaines.

Culture scientifique et technologique

Dans le domaine de la culture scientifique et technologique, l'intention éducative est de présenter la science et la technologie comme approche spécifique du réel, dans une perspective de familiarisation avec ce domaine du savoir. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, principalement l'expérimentation d'outils méthodologiques et l'étude de l'évolution, des défis et des répercussions des découvertes scientifiques et technologiques.

Le premier ensemble met l'accent sur la nature générale et la portée de la science et de la technologie.

Le deuxième ensemble propose l'expérimentation de l'approche scientifique.

Langue moderne

Les trois ensembles d'objectifs et de standards en langue moderne permettent d'initier l'étudiant ou l'étudiante aux structures et au vocabulaire de base d'une troisième langue, tout en le sensibilisant à la culture propre des personnes qui parlent cette langue.

Certaines langues modernes utilisent différentes structures et différents systèmes d'écriture. Les trois ensembles ont été élaborés en tenant compte de cette réalité. Le degré d'acquisition de la compétence varie donc selon que ces langues sont plus ou moins éloignées de notre propre structure de langue ou système de pensée. De plus, la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent une langue moderne ne fait pas l'objet d'un élément de compétence, puisque l'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture.

Langage mathématique et informatique

Dans le domaine du langage mathématique et informatique, les deux ensembles d'objectifs et de standards s'appuient sur l'intention éducative de développer la culture mathématique ou informatique.

L'intention éducative poursuivie par le premier ensemble est d'amener l'étudiant ou l'étudiante à considérer la place, le rôle et l'évolution de ces savoirs et de ces outils dans notre société et à caractériser leurs différents usages. Il s'agit d'une formation générale sur le langage mathématique ou sur l'informatique, et non d'une formation spécialisée.

Le deuxième ensemble vise la compréhension et l'utilisation du langage mathématique ou de l'informatique à des fins d'usage courant. Cette intention renvoie notamment aux concepts, aux outils et aux utilisations générales du langage mathématique ou de l'informatique dans la vie quotidienne.

Le niveau de généralité apporté aux objectifs et aux standards des ensembles du domaine du langage mathématique et informatique permet la définition de plusieurs activités d'apprentissage pouvant favoriser le développement d'une compétence axée sur la mathématique ou sur l'informatique, ou encore sur une combinaison des deux champs de connaissances.

Art et esthétique

En art et esthétique, l'intention éducative est de fournir à l'étudiant ou à l'étudiante une culture générale en explorant diverses formes d'art, dans un ou dans quelques champs artistiques. Par la fréquentation d'œuvres ou par l'expérimentation d'un médium artistique, cette formation de base vise le développement d'une sensibilité esthétique. De plus, elle vise l'apprentissage des éléments fondamentaux du langage artistique et elle habilite à faire des liens entre les éléments de ce langage.

Dans le contexte du premier ensemble, l'étudiant ou l'étudiante est mis en contact avec des œuvres issues de la culture contemporaine et d'autres époques, de manière à percevoir la dynamique de l'imaginaire en art et à s'initier à des méthodes d'analyse de la production artistique.

Dans le contexte du deuxième ensemble, l'élève réalise des activités de création ou d'interprétation en utilisant un médium artistique. De plus, l'étudiant ou l'étudiante est mis en contact avec des œuvres issues du médium afin d'en reconnaître les principaux modes d'expression.

